

39° ANNÉE - N° 138 - PÉRIODIQUE

3° TRIMESTRE 1995

# LA KOUUMIA

BULLETIN DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS  
DES GOUMS MAROCAINS  
ET DES A.I.  
EN FRANCE



ABONNEMENT ANNUEL : 130 FRANCS

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1<sup>er</sup> mars 1958

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48 05 25 32

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b> .....	1
<b>LE VOYAGE AU MAROC</b> .....	2
Relation du voyage au Maroc par le général LE DIBERDER .....	2
Impressions de voyage par le général MICHEL .....	24
Souvenirs d'un voyage dans l'empire fortune par le colonel SERGENT ..	27
Avis divers concernant le voyage .....	29
<b>VIE DES SECTIONS</b> .....	30
Section Provence-Côte d'Azur .....	30
<b>CARNET</b> .....	32
<b>TRIBUNE DE L'HISTOIRE</b> .....	33
L'effort de résistance du Maroc (suite du n° 137) .....	33
Les relations anciennes de la France avec le Maroc par M. GENIVAL ....	37
<b>ARTICLES DIVERS</b> .....	40
A propos de l'exposition de Bab Rouah .....	40
« Le Maroc et la libération de la France » par le Pr BOURRAS ABDELKADER .	40
La Koumia (poème) par le colonel ABDESLAM MAHIR .....	42
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	44
<b>CHRONIQUE ADMINISTRATIVE</b> .....	46
Pension de réversion des veuves .....	48

---

**UN DEMI-SIÈCLE  
APRÈS  
LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

**LA KOUMIA  
TIENT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
AU MAROC À MARRAKECH LE LUNDI 29 MAI 1995**

**ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES INDIGÈNES  
ET DES GOUMS MAROCAINS**

**ELLE SE SOUVIENT DE SON HISTOIRE COMMUNE  
DE 1908 À 1956 AVEC LE PEUPLE MAROCAIN**

**LA KOUMIA TIENT À MARQUER AINSI  
SA RECONNAISSANCE À SA MAJESTÉ MOHAMMED V  
AUX GUERRIERS DU MAROC**

**POUR LES SACRIFICES CONSENTIS**

**SUR LES CHAMPS DE BATAILLE**

**POUR LE SANG VERSÉ**

**POUR LA GLOIRE DES ARMES  
DE LA FRANCE ET DU MAROC**

## LE VOYAGE AU MAROC

### 28 mai-9 juin 1995

Dans le numéro 137 du deuxième trimestre 1995, nous avons donné un bref récit du voyage qu'ont effectué au Maroc du 28 mai 1995 au 9 juin 1995, sous la conduite de notre président, le général Le Diberder, et de notre secrétaire général Georges Charuit, 95 membres de la Koumia auxquels s'étaient joints une vingtaine de membres résidant au Maroc ou ayant voyagé par leurs propres moyens.

Nous publions ci-après la relation des réceptions et cérémonies, écrite par le général Le Diberder, et le récit écrit d'un point de vue plus personnel par le général Pierre Michel.

Ce voyage a été longuement et favorablement commenté par la télévision et la presse marocaines de toute tendance.

## RELATION DU VOYAGE AU MAROC

### 28 mai - 9 juin 1995

par le général LE DIBERDER

#### L'assemblée générale 29 mai 1995

Le 29 mai 1995, salle de la conférence à l'hôtel Saphir.

Le commandant THOMAS, président des anciens combattants français à Marrakech, dernier commandant du 12<sup>e</sup> Goum, avait la veille accueilli la délégation au fur et à mesure de l'arrivée des avions.

Ce matin, il avait convoqué des anciens goumiers, l'un d'eux en tenue portait au haut de sa lance le fanion du 12<sup>e</sup> goum.

La délégation compte une centaine de participants. D'autres la rejoindront à Casablanca, à Rabat.

Le général LE DIBERDER remercie les autorités qui ont permis l'organisation de cette assemblée ainsi que celle de l'ensemble des cérémonies officielles prévues à Marrakech, Casablanca, Rabat. Sa Majesté le Roi Hassan II, le général Abdelhak KADIRI, le général LOUBARIS, chef d'état-major des Forces Armées Royales, M. Mohamed BEN JELLOUL, haut-commissaire aux anciens de l'Air et aux anciens résistants, M. de COIGNAC, l'ambassadeur de France, les consuls généraux de Marrakech et de Casablanca, le colonel ROSTAING, attaché de défense, M. PAGÈS, directeur de l'Office des anciens combattants auprès de l'ambassade de France.

Le général rappelle aussi le rôle du colonel Boukhriss ALAOUI et du colonel major Aomar ESKALI, successivement attaché de défense à Paris pour la préparation de l'entreprise.

Selon la volonté de Sa Majesté le Roi Hassan II, les autorités marocaines au plus haut niveau, avec l'appui de M. de COIGNAC, ambassadeur de France auprès du gouvernement marocain et de tous les représentants consulaires de France, en présence des différents présidents des associations regroupant les ressortissants français célèbrent l'histoire des troupes marocaines au sein des armées de la France à l'occasion de la venue de la « Koumia » au Maroc.

Les Forces Armées Royales, comme l'Armée Française, puisent dans le souvenir de la gloire des combats menés ensemble les sources des traditions de courage et de force, unies à celles qui, depuis des siècles, font la fierté des guerriers du Maroc.

A chaque cérémonie, avec une profonde émotion, sera évoquée la mémoire des anciens combattants marocains et français, sans oublier les chefs valeureux qui les menèrent au combat. *Le culte du souvenir assure la pérennité de la connaissance de l'Histoire.*



*Une partie des congressistes.*

M. PAGÈS, directeur de l'Office des anciens combattants auprès de l'ambassade de France au Maroc sera l'organisateur de toutes les cérémonies auxquelles la Koumia avait souhaité apporter le témoignage de la reconnaissance et de ses liens avec les anciens combattants du Maroc.

Il bénéficia de l'appui total de M. Mohamed BEN DJELLOUL, haut-commissaire aux anciens de l'armée de libération nationale et aux anciens résistants, du général LOUBARIS, chef d'état-major des Forces Armées Royales, du général Abdel HAK KHADIRI.

## Cérémonie au cimetière français de Marrakech Le 29 mai 1995 - 17 heures.

A l'entrée du cimetière, un groupe important d'anciens combattants marocains portant leurs décorations, conduit par le commandant THOMAS, attend M. THIOLLIER, consul général de France et accueille les membres de la Koumia et M. PAGÈS.

Sont présents aussi les représentants des autorités civiles et militaires marocaines, les officiers français en service à la Coopération auprès des Forces Armées Royales, de la gendarmerie et de l'aviation.

Mme BRISEPIERRE, sénateur, représentant des Français au Maroc, les anciens de la Koumia s'entretiennent avec les anciens combattants, des noms connus sont évoqués, des lieux de combats, des unités aussi.

Devant le mât aux couleurs édifié devant l'imposant carré des tombes militaires aux croix blanches uniformes, parfaitement entretenues, M. le consul général de France prononce une allocution où il dit l'importance que revêt pour la France, pour le Maroc, la venue de la Koumia et l'hommage que cette association tient à rendre aux morts enterrés ici.

Le général LE DIBERDER ajoute alors : « Notre délégation est venue au Maroc au moment où dans toutes les capitales du monde on se souvient de la victoire du 8 mai 1945. Nous savons tous l'importance de l'action des troupes marocaines dans les combats menés ensemble, ici en particulier, d'où la 4<sup>e</sup> Division marocaine de montagne avec le 2<sup>e</sup> Tirailleurs, le 4<sup>e</sup> Spahis, les 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> Tirailleurs, les 69<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup> Régiments d'artillerie sont partis sur les champs de bataille de Corse, d'Italie, de France, dans les Alpes, en Alsace, en Allemagne, pour terminer en Autriche au-delà de Feldkirch.

De cette région, le 2<sup>e</sup> GTM du colonel de LATOUR, après la Tunisie, a connu sur les mêmes fronts, les mêmes pages de gloire.

« Nous rendons hommage à ses guerriers, à leurs sacrifices.

« Mais ici, au cimetière militaire français de Marrakech, devant ces tombes, nous honorons aussi et principalement les morts pour la France et pour le Maroc, depuis ce jour mémorable de 1911 où, après la victoire de Sidi Bou Othmann, la colonne Mangin fonçait sur Marrakech pour libérer les otages retenus par le prétendant EL HIBA.



« Pour la plupart, ces tombes recouvrent les restes de soldats tombés au cours des combats durs de la pacification, pour permettre au Maroc de connaître enfin la paix, d'entrer dans le concert des nations modernes et d'y tenir sa mission et le rôle immense que l'on sait. »

Après les sonneries réglementaires, les couleurs de la France étaient hissées au mât et une minute de silence était respectée après le dépôt simultané de la gerbe du consul général de France et de celle de la Koumia avec le commandant THOMAS.

La délégation parcourait les tombes ; plusieurs concernaient les légionnaires du 4<sup>e</sup> Etrangers et dataient des années antérieures à 1930.

Elle s'arrêtait devant la tombe du lieutenant MANGIN, fils du général et beau-frère du général BROSSET, devant celle du colonel ALBOUY, décédé en 1946 alors qu'il dirigeait les affaires politiques de la région de Marrakech.

Au moment du départ, les anciens combattants expriment leurs souhaits d'obtenir une revalorisation des pensions et retraites octroyées par le gouvernement français.

Il leur est répondu que la Koumia poursuit depuis des années cet objectif ; elle ne l'oubliera pas.

## **Réception chez le général Driss AOMAR EL ALAMI** **29 mai 1995 - 19 heures**

Le général Driss AOMAR EL ALAOUI, malgré sa fatigue (il relève de difficultés de santé), a tenu à marquer sa profonde amitié pour la France, pour son armée, pour ses camarades de combat en recevant l'ensemble de la délégation de la Koumia.

Très lié avec le secrétaire général de la Koumia, le lieutenant-colonel Georges CHARUIT, le général a suivi les projets de la venue de la Koumia ; il les a suivis, encouragés. Le professeur Lefèvre, ancien médecin du 8<sup>e</sup> Tabor en Indochine, fait partie de la délégation ; il l'accompagnera jusqu'à Rabat et sera pour elle le fidèle conseiller aux avis pertinents.

La délégation pénètre dans la propriété du général aux environs de Marrakech. Le temps est sombre, le vent chaud, les nuages tourbillonnent et assombrissent la visibilité. De magnifiques roses de chaque côté de la pelouse offrent leurs couleurs vives.

La réception se déroule dans le jardin devant un buffet garni de pâtisseries, de boissons rafraîchissantes, mais où l'on sert aussi le thé à la menthe.

Le général LE DIBERDER demande le silence et s'adresse au général DRISS : « Mon général, comment vous remercier de l'accueil que vous avez tenu, avec Mme EL ALAMI, à nous réserver. Permettez-moi de vous exprimer toute la grande estime dans laquelle tous nous vous tenons. Je reconnais ma confusion de m'adresser à l'officier général que vous êtes, titulaire de la plus haute distinction de notre pays, puisque vous êtes un de ses grands dignitaires, Grand' Croix dans l'ordre de la Légion d'honneur.

« Votre carrière est remarquable. Vous êtes un grand serviteur du Royaume du Maroc, un exemple pour tous. Vous y avez tenu les postes les plus élevés. Si vous me le permettez, je commencerai par les plus récents. Vous avez été ministre des PTT, vous avez dirigé Air Maroc après avoir servi au poste le plus élevé des Forces Armées Royales. Vous avez commandé la région de Meknès dans des circonstances dramatiques. Mais il faut rappeler que vous avez aussi servi à l'inspection de notre infanterie avec le général CAILLES.

« Vous êtes allé au cabinet du général Béthouard en Autriche, à la fin de cette guerre où, lieutenant au 8<sup>e</sup> RTM, vous aviez commis des actes d'héroïsme peu communs. N'êtes-vous pas allé rechercher et ramener sur votre dos votre capitaine, le capitaine de LA RUEILLE, grièvement blessé. Il vient, pour notre peine, de nous quitter. Chevalier de la Légion d'honneur en Italie, vous avez, par la suite, servi en Indochine au 5<sup>e</sup> RTM.

« Aussi, mon général, c'est maintenant, au nom de la grande et respectueuse amitié que nous avons pour vous, notre compagnon de combat, que nous vous demandons de bien vouloir accepter notre Koumia d'honneur. Madame, nous savons ce que vous représentez pour le général, la chaleur de votre accueil nous touche ; veuillez me permettre de vous offrir un foulard de notre tradition ; il rappelle les quatre GTM qui combattirent aux côtés du général GUILLAUME pendant la campagne dont nous venons de célébrer le cinquantième anniversaire de la victoire. »

Il faisait nuit lorsque la délégation regagna Marrakech.

### **Réception chez Monsieur THIOLLIER, Consul général de France à Marrakech, Dar Moulay Ali, le 30 mai 1995 - 19 heures**

Le consul général de France, M. THIOLLIER, et Mme THIOLLIER ont convié à une réception une partie des membres de la délégation de la Koumia à Dar Moulay Ali, siège du consulat de France au pied de la Koutoubia.

Etaient invitées les autorités civiles et militaires de la région de Marrakech et de l'agglomération urbaine, des Français habitant la région, certains de longue date.

Le général LE DIBERDER connaissait bien cette majestueuse demeure, son père ayant commandé la région au moment du départ de la 4<sup>e</sup> DMM pour les zones d'entraînement de la région de Tlemcen, lui-même alors chef de peloton au 2<sup>e</sup> escadron de reconnaissance du 4<sup>e</sup> RSM.

Les autorités marocaines discutèrent agréablement avec les membres de la Koumia expliquant aux uns et aux autres l'organisation actuelle de l'administration. La ville avec son palais des congrès, son futur théâtre, ses hôtels renommés, tient un rôle important sur le plan international : ses congrès, colloques, s'y succèdent. Marrakech « la rouge » est en plein essor.

Les F.A.R. occupent les quartiers du Gueliz où plusieurs des membres de la Koumia servirent avant 1956.

Au cours de la réception, le général LE DIBERDER remercie le consul général de son accueil, lui remet en souvenir l'insigne du Congrès et à Mme THIOLLIER une koumia.

## Cérémonie au cimetière français de Ben M'Sik Casablanca Le 31 mai 1995 - 17 heures

Le général LE DIBERDER arrive au cimetière accompagné de M. PAGÈS à 17 heures.

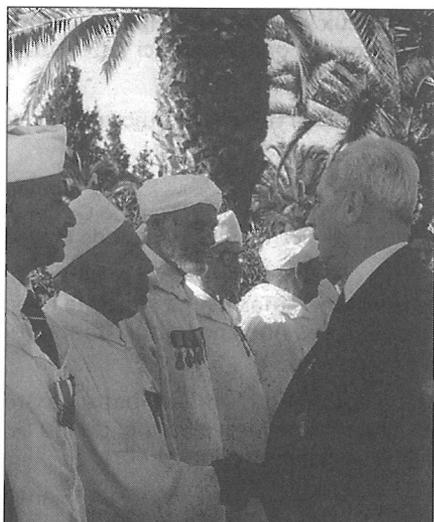
Des anciens combattants attendent : parmi eux, un groupe en djellaba et turban blanc avec leurs décorations. M. PAGÈS les a fait conduire en car depuis la région d'El Ksiba. Tous ont servi au 1<sup>er</sup> GTM du général LEBLANC. On se rappelle ensemble les noms de De COLBERT, LUCASSEAU, DELHUMEAU, GILBAIN, ROUSSEL.

Par une délicate attention, M. PAGÈS a prévu que ces anciens combattants suivront toutes les cérémonies officielles, hébergés et transportés par les soins de l'Office dirigé par lui.

Un groupe de bâtiments de la marine française étant en visite au port de Casablanca, leurs officiers, avec un piquet d'honneur, rehausseront l'éclat de la cérémonie.

M. le haut-commissaire BEN DJELLOUL et les membres de son cabinet, avec les autorités civiles et militaires marocaines de Casablanca, entre autres, M. Abdelaziz LAAFOURA, gouverneur de la préfecture d'Aïn Sebaâ-Hay-Mohammadi, du colonel-major BENKIRANE, commandant de la place d'armes de Casablanca, précèdent l'arrivée de M. de COIGNAC, ambassadeur de France, de Mme DALLANT, ministre plénipotentiaire, consul général de France à Casablanca, du colonel ROSTAING, attaché de défense.

Sont présents aussi le président du souvenir français au Maroc, le président des anciens combattants.



Cimetière de Ben M'Sik.

**Devant la stèle où est gravé  
« à ses soldats morts au combat  
la France reconnaissante »**

L'ambassadeur de France dépose une gerbe avec le haut-commissaire ; les généraux FEAUGAS et LE DIBERDER font de même pour la koumia.

Le détachement de fusiliers marins, impeccables dans leur tenue blanche, rend les honneurs tandis qu'un clairon exécute les sonneries réglementaires : « Aux morts », « Aux couleurs ».

Les autorités parcourent les carrés militaires, Allemands de la campagne de Tunisie, Anglais, Américains, celui des marins français de l'attaque du 8 novembre 1942.

Le cimetière militaire a regroupé tous les restes de ceux de France, tombés au cours de la pacification et après, dans un colombarium majestueux. Parcourant les couloirs, lisant sur les plaques le nom des morts, la date de leur sacrifice, sur tout le sol du Maroc depuis 1907, chacun ressent une profonde émotion. Certaines plaques, mémoire de faits d'armes accomplis, ont été raménées dans ce bâtiment.

A la fin de la visite, l'ambassadeur de France, le haut-commissaire, le président de la Koumia, signent le « livre d'or » avant de quitter le Colombarium.

**Extraits du livre d'or  
cimetière militaire de Ben M'Sik  
Assemblée générale de « la Koumia » au Maroc  
28 mai - 9 juin 1995**

En témoignage de reconnaissance à tous ceux qui ont participé aux campagnes militaires sur tous les théâtres d'opération et ont trouvé ici leur sépulture.

En hommage à ceux qui les ont fait revivre et les honorent aujourd'hui. A la Koumia !

Signé :  
Henri de Coignac,  
ambassadeur de France

A cet instant historique, la famille de la résistance marocaine s'incline avec émotion, respect et déférence devant les tombes des anciens combattants qui ont participé à la libération de la France.

Elle rappelle la bravoure de ces valeureux soldats qui ont combattu à côté de leurs frères d'armes marocains, lesquels avaient répondu à l'appel de feu Sa Majesté le Roi Mohamed V pour la liberté et la dignité du monde libre.

Signé :  
Mohamed Ben JELLOUL  
haut-commissaire

Avec beaucoup d'émotion, nous avons assisté à cette cérémonie du souvenir nous rappelant les sacrifices consentis pour la grandeur des armes de la France, la paix du Maroc et la gloire des Forces marocaines aux guerriers si valeureux.

Signé :  
Le général LE DIBERDER  
Président de la Koumia

### **Réception chez madame Dallant ministre plénipotentiaire, consul général de France à Casablanca le 31 mai 1995 - 19 heures**

Mme DALLANT a invité l'ensemble des membres de la Koumia à une réception dans les jardins du consulat, tenant ainsi à honorer leur venue au Maroc, à Casablanca, métropole de quatre millions d'habitants, capitale commerciale, port en plein développement.

Elle a convié les autorités civiles et militaires de la région, de la ville, ainsi que les représentants des Français y résidant, le président du souvenir français en particulier.

Les anciens combattants de la région d'el Ksiba sont présents et les anciens de la Koumia conversent avec eux.

Les officiers de marine des bâtiments français en visite au Maroc sont ici accompagnés de leurs collègues officiers de la marine du Maroc. Entre eux règne une parfaite entente. Sa Majesté le Roi Hassan II avait fait un stage dans sa jeunesse sur un bâtiment de la marine française.

L'ambiance de la réception laissera un très agréable souvenir à tous les participants.

A la suite d'une courte allocution, le général LE DIBERDER remercie Mme DALLANT et lui demande bien vouloir accepter un souvenir de la Koumia.

### **Visite de la mosquée Moulay Hassan II à Casablanca le 1<sup>er</sup> juin 1995 - 9 heures**

Sur l'intervention du général LOUBARISS, chef d'état-major des Forces Armées Royales, de M. Ben JELLOUL, haut-commissaire, la délégation de la Koumia avait obtenu l'autorisation de la visite de la mosquée Moulay Hassan II.

Trois groupes étaient constitués. Chacun d'eux allait être guidé par une jeune étudiante qui allait présenter avec talent la mosquée, chacune dans un excellent français.

Les anciens combattants d'El Ksiba avaient rejoint.

Tous les participants garderont un souvenir merveilleux de la visite. L'élégance de l'architecture de l'ensemble, l'harmonie des proportions, leur équilibre, l'emplacement choisi, son avancée sur la mer, face à l'Atlantique, frappent les regards.

Ce monument fabuleux pour l'histoire du Maroc, du monde arabe, a sa place parmi les premières merveilles du monde.

A l'intérieur les yeux s'emplissent d'une vision de rêve. Le travail des artisans, dans les plus pures traditions de l'art hispano-berbère provoque l'admiration par la recherche de la perfection.

On apprend l'importance du rôle du Roi Hassan II pour la réalisation, dans les choix à déterminer sur la disposition des grands ensembles, sur l'équilibre des couleurs.

La visite sera un enchantement d'une rare densité. Tous seront reconnaissants pour ceux qui ont permis son organisation.

On apprend que des aménagements d'accès à l'esplanade compléteront la majesté de la présentation de l'ensemble ; une bibliothèque importante est aussi prévue.

La mosquée Moulay Hassan II deviendra assurément un haut lieu de la pensée de l'Islam.

Déjà, sur l'esplanade, des étudiants, des étudiantes, deux par deux, déambulent, le cahier à la main. Ils repassent leurs cours. Les examens de fin d'année sont proches.

## **Réception chez le général Abdelhak El KHADIRI le 1<sup>er</sup> juin 1995 - 20 h 30**

Le général Abdelhak El KHADIRI avait adressé une invitation individuelle à dix ménages choisis par ordre de préséance parmi le conseil d'administration de la Koumia.

Le général LE DIBERDER avait déjà été reçu par le général au mois de mars pour la préparation de la venue au Maroc de la Koumia. Le colonel de MARENCHES avait bien voulu lui parler de sa venue, de l'assemblée générale, des raisons de sa tenue au Maroc au moment de la célébration du cinquantième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, enfin, du souhait de pouvoir remettre à Sa Majesté les trois volumes de l'histoire des Goums et des Affaires indigènes du Maroc. Le programme approuvé par Monsieur l'Ambassadeur de France lui avait été présenté.

Le général Abdelhak El KHADIRI, au cours de cette entrevue, avait manifesté une parfaite adhésion au projet.

La réception par le général et par Mme El KHADIRI toucha très profondément la délégation de la Koumia par la délicatesse des attentions que tous les invités marocains manifestèrent à chacun de ses membres. En effet, parmi les

généraux présents, plusieurs étaient des anciens amis qui trouvaient l'occasion de rappeler le passé de leur jeunesse, ce qu'ils avaient connu ensemble. Les conversations permettaient des échanges avec les personnalités civiles tandis qu'une musicienne et un musicien jouaient avec talent des airs du répertoire marocain.

Le général LE DIBERDER offrait à Mme El KHADIRI le foulard de tradition de la Koumia et au général l'écusson, insigne du Congrès, rappelant les dates de la vie des goums 1908-1956, avec les drapeaux français et marocain, une koumia d'or au centre.

Les convives apprécièrent les plats à la cuisine raffinée du Maroc.

Sur les murs du salon étaient exposées des scènes de combats de la cavalerie de Napoléon.

Au moment du départ, le général s'excusait de n'avoir pas pu recevoir l'ensemble de la délégation, en raison des possibilités réduites de sa demeure, mais il tenait à préciser que la réception était donnée au nom de Sa Majesté qui l'en avait chargé.

### **Visite à l'École royale de cavalerie de Temara 2 juin 1995 - 10 heures**

Le général LE DIBERDER, ancien cavalier, ancien chef de peloton au 4<sup>e</sup> Régiment de Spahis marocains, avait souhaité visiter l'École de cavalerie des Forces Armées Royales. Il savait la qualité de la remonte de cette école. Le colonel Gérard de TORQUAT DE LA COULERIE, fils du général, ancien légionnaire ayant servi longtemps au régiment de Légion de Fez, y est coopérant français.

L'école est impeccable, brillante, élégante.

Le commandant de l'école, le lieutenant-colonel MOUSSAOUI, fait parcourir les installations que présentent les cadres responsables. Des stagiaires sont au travail à la carrière, au manège, où les commandements et les enseignements sont donnés en français.

Un lot de chevaux de compétition est présenté, des chevaux de polo.

Le cadre est agréable, de la verdure, les bâtiments anciens ont été restaurés, l'ensemble a beaucoup de cachet. Une large tribune avec local pour un jury permet de suivre les compétitions qui se déroulent sur un vaste terrain de parcours. Aux ateliers avec les maîtres selliers, bottiers, forgerons, de jeunes artisans s'initient au métier.

Le général LE DIBERDER signe le livre d'or dans la tribune d'honneur du manège.

Au cercle mess, il remet l'écusson du Congrès de la Koumia au colonel MOUSSAOUI en lui adressant ses remerciements et ses félicitations pour la qualité de la présentation de son école.

Le colonel offre au président le cendrier souvenir de l'école.

**Inauguration de l'exposition « Le Maroc et la libération de la France »  
placée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Hassan II  
représentée par Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid  
Salle Bab Rouah - Rabat  
le 2 juin 1995 - 15 heures**



Sa Majesté le Roi Hassan II avait souhaité le transfert au Maroc de l'exposition « Les guerriers du Maroc » présentée au centre Jean Moulin de Bordeaux au début de novembre 1994. Le Musée des Goums du château de Montsoreau avait fourni l'essentiel des photographies, textes, objets présentés.

M. Mohamed ben JELLOUL, haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, avait demandé à M. PAGÈS, directeur de l'Office des anciens combattants auprès de l'ambassade de France à Rabat le transfert de l'exposition.

Le général LE DIBERDER, président de la Koumia, avait accepté le prêt de ce qui était exposé à Bordeaux, mais avait souhaité que soient présentées aux côtés des actions des Goums, celles des deux divisions marocaines,

la 2<sup>e</sup> DIM, la 4<sup>e</sup> DMM ; cette dernière associée aux goums constituera en Italie le corps de montagne.

Un choix de photos avait donc été opéré à l'établissement cinématographique et photographique des armées au Fort d'Ivry.

Le ministre des Anciens combattants de France accordait les crédits nécessaires pour la présentation de l'exposition et déléguait M. VERNEY, de son ministère, pour en être le commissaire.

De son côté, M. le haut-commissaire Mohamed ben JELLOUL obtenait le haut patronage de Sa Majesté et le local approprié de Bab-Rouah à Rabat.

Une large publicité prévenait dans la presse le public et de larges banderoles dans la ville de Rabat l'en avertissaient.

A son arrivée à la place de la Victoire, S.A.R. le Prince Moulay RACHID passe en revue un détachement de la garde municipale avant d'être salué par messieurs Mohamed JELAL ESSAID, président de la chambre des représentants, Abdelhadi BOUTALER, conseiller de Sa Majesté le Roi, les membres du Gouvernement, le chambellan de S.M. le Roi, Brahim FREJ, le



*Le Prince Moulay Rachid inaugure l'exposition.*

chef du secrétariat particulier de S.M. le Roi, Abdelkrim BENNANI, le haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de Libération, Mohamed ben JELLOUL, l'ambassadeur de France à Rabat Henri de COIGNAC, le Wali de Rabat-Salé Omar BENCHEMSI, le général LOUBARISS, chef d'état-major général des Forces Armées Royales, les officiers généraux des Forces Armées Royales.

S.A.R. le Prince Moulay RACHID demande au général LE DIBERDER de lui présenter les membres de la Koumia, pénètre dans le hall d'exposition et coupe le ruban symbolique.

Le général LE DIBERDER lui présente alors l'exposition qui débute par les photographies de la remise de la croix de Compagnon de la Libération à Sa Majesté le Roi Mohammed V par le général de GAULLE le 18 juin 1945 à Paris.

Après avoir rappelé la présence de Sa Majesté le Roi Mohammed V, d'abord à Strasbourg le 12 juillet 1939 au défilé du 3<sup>e</sup> RTM de Saint-Dié, puis le 14 juillet suivant à Paris au magnifique défilé où les troupes nord-africaines avaient revêtu la tenue de tradition, le Général évoque la décision du Roi d'apporter tout l'appui de son peuple à la lutte contre l'Allemagne nazie au moment de la déclaration de la guerre de septembre 1939. Il rappelle ensuite les sacrifices de la division nord-africaine, les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> RTM en particulier à Gembloux, celle de la brigade de Spahis à La Horgne, du 2<sup>e</sup> RSM où le pacha SI BEKKAÏ perdit une jambe, où les lieutenants BENNIS et FATINI furent gravement blessés.

Alors commence l'explication des différents panneaux de photos : le camouflage des armes au Maroc, l'entraînement clandestin des unités, des goums transformés en unités de travailleurs, la reprise des combats en Tunisie avec les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> GTM, la Division de marche du Maroc.

Ensuite la Sicile, la Corse avec le 2<sup>e</sup> GTM et le 1<sup>er</sup> RTM, l'Italie où la 2<sup>e</sup> DIM s'engage dès la fin décembre 1943 avec un tabor, la dure campagne d'hiver de la 2<sup>e</sup> DIM, l'arrivée de la 4<sup>e</sup> DMM, l'attaque du Carigliano, la constitution du corps de montagne, l'exploitation par les monts Arrunci, Rome, Sienne, puis l'île d'Elbe, la Provence, la prise de Marseille par les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> GTM. Les Alpes avec les tabors et la 4<sup>e</sup> DMM, puis le haut du Faing avec le 6<sup>e</sup> RTM, Belfort avec la 2<sup>e</sup> DIM, les Vosges avec les GTM, Mulhouse avec la 4<sup>e</sup> DMM puis l'Alsace, l'Allemagne, l'Autriche, la victoire du 8 mai 1945.

Le général LE DIBERDER termine par la lecture des victoires inscrites sur les drapeaux et les étendards des troupes marocaines ayant servi dans l'armée française.

Les drapeaux français et marocains au centre de l'exposition encadraient les photos de Sa Majesté le Roi Hassan II et de M. CHIRAC, président de la République française.

La présentation dura trois quarts d'heure. S.A.R. Moulay RACHID suivit avec intérêt les explications, il signa le livre d'or.

Les généraux marocains dont certains avaient participé à l'ensemble de ces campagnes revivaient une époque, une épopée de gloire.

Malheureusement, il n'avait pas été possible d'identifier les guerriers présentés ; seuls les noms de leurs chefs étaient parfois évoqués.

## **Cérémonie dépôt de gerbe au mausolée de Sa Majesté Mohammed V 2 juin 1995 - 16 h 30**

Il y avait un an, lorsque le général LE DIBERDER écrivit par la voie hiérarchique à M. l'ambassadeur de France au Maroc pour l'avertir du projet de la Koumia de tenir son assemblée générale en 1995 au Maroc, il avait précisé qu'il souhaitait pouvoir se recueillir devant la tombe de Sa Majesté Mohammed V au mausolée de Rabat et y déposer une gerbe.

La demande avait été enregistrée et acceptée par le gouvernement marocain.

La délégation admire d'abord le site de la Tour Hassan restaurée, l'embouchure du Bou Regreg, la vieille cité corsaire Salé devenue une métropole, la kasbah des Oudaïas.

Le colonel ESSKALI, parent du colonel major Aomar ESSKALI, attaché de défense à Paris, accueille la délégation de la Koumia.

Avec le général FEAUGAS, le général LE DIBERDER dépose la gerbe de la Koumia et se recueille.



Puis le colonel ESKALI présente le mausolée, explique à l'aide d'un plan en relief son architecture ; comme à la mosquée Moulay Hassan II, l'art des artisans accomplit des prodiges d'agencement des mosaïques, des stucs, des boiseries de cèdre.

Contre un mur des tableaux exposent le portrait de tous les souverains alaouites.

Le général LE DIBERDER signe le livre d'or et écrit :

**« Nous nous recueillons solennellement sur la tombe de feu Mohammed V, compagnon de la Libération, qui a exhorté les soldats marocains à participer à la guerre qui fut couronnée par la victoire en 1945.**

**« Nous n'oublierons jamais les relations d'amitié solide qui nous lient au peuple marocain grâce au sang versé au champ d'honneur »**

### **Réception à la résidence de l'ambassadeur de France 2 juin 1995 - 18 heures**

Monsieur et Madame de COIGNAC accueillent l'ensemble du congrès de la Koumia à leur résidence, ils ont convié à cette réception les autorités civiles et militaires de la région, des membres du gouvernement marocain, de nombreux généraux marocains. Les anciens combattants de la région d'El Ksiba sont aussi présents. De nombreux Français habitant la région ont été invités.

Le général LE DIBERDER remet une Koumia d'honneur à M. de COIGNAC, un foulard de tradition à Mme de COIGNAC, l'insigne du Congrès au colonel ROSTAING, une Koumia à son épouse.

La réception permet aux uns et aux autres de rencontrer des personnalités en place dans le royaume, de conserver avec elles et de mieux apprendre la vie du pays, les problèmes actuels, celui posé par la sécheresse inquiétante, l'étiage des barrages baisse, la nappe phréatique aussi.

### **Audience accordée par Sa Majesté le Roi Hassan II à la délégation de la Koumia le vendredi 2 juin - 21 heures**

Le haut-commissaire Mohammed ben JELLOUL avait averti qu'une délégation de trente personnes de la Koumia serait reçue au palais à 21 heures par Sa Majesté le Roi Hassan II.

Il avait fallu au préalable préciser la teneur des trois volumes destinés à Sa Majesté.

M. PAGÈS, directeur de l'Office des anciens combattants, était venu prendre le général LE DIBERDER.

Après la traversée de mechouar, l'ensemble de la délégation s'arrête devant la porte du palais où la rejoint M. de COIGNAC, ambassadeur de France, le colonel ROSTAING, attaché de défense, le haut-commissaire.



*Le roi HASSAN II remet une koumia au général Le Diberder.*

L'ensemble pénètre dans le palais et se réunit dans un salon bien éclairé, avec d'autres personnalités marocaines et plusieurs généraux.

Sur un signe, tout le monde sort dans la cour. Sa Majesté le Roi Hassan II vient à la rencontre du général LE DIBERDER. M. Mohammed ben JELLOUL le présente au Roi qui, à son tour, lui demande de nommer chacun des membres de la « Koumia ».

Ensuite les généraux, dans l'ordre de préséance, rendent à tour de rôle l'hommage à Sa Majesté. Ils sont tous présents, les très anciens, ceux en fonction. Parmi eux, plusieurs ont servi dans les unités de l'armée française. Cette audience les concerne aussi ; Sa Majesté veut aussi honorer la mémoire, le souvenir du rôle tenu par eux pour la France et la gloire du Maroc.

Le Roi prie le général d'avancer et de pénétrer dans la salle de réception. Il lui dit : « M. Maurice DRUON m'a parlé de vous. »

Sa Majesté s'arrête devant une porte ouvrant sur une autre pièce. Elle se place devant le général LE DIBERDER et lui dit : « Je crois que vous souhaitez prononcer quelques mots. – Oui, Sire. »

Il faut attendre l'installation des projecteurs, des micros, l'audience sera télévisée.

Le général LE DIBERDER, président de la Koumia, s'adresse alors à Sa Majesté : « Sire, les membres de la Koumia, l'association des anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes du Maroc, voulant témoigner leur reconnaissance au peuple du Maroc, à ses guerriers pour les sacrifices consentis par eux par la victoire du 8 mai 1945, a souhaité célébrer au Maroc son cinquantième anniversaire.

« Je me souviens avoir assisté le 12 juillet 1939 à Strasbourg au défilé du 3<sup>e</sup> Tirailleurs marocains devant Sa Majesté Mohammed V et à celui du 14 Juillet à Paris. Défilé magnifique où toutes les unités en tenue orientale donnaient un éclat prestigieux à cette présentation. Pour notre malheur, la défaite de 1940 nous plongeait dans la douleur, malgré l'héroïsme des unités marocaines, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Tirailleurs à Gembloux, du 2<sup>e</sup> Spahis se sacrifiant avec le 2<sup>e</sup> Algériens au combat de La Horgne, et le 4<sup>e</sup> Spahis pénétrant au Luxembourg, battant les parachutistes allemands, puis résistant à Stone avant de conduire un remarquable combat d'arrière-garde au sud de Lyon, empêchant les Allemands d'atteindre Marseille.

Alors, au Maroc, dès 1940, le camouflage des armes, des munitions, d'engins, s'opère avec discrétion et l'entraînement des troupes se perpétue, celui des Goums transformés en unités de travailleurs. Si bien que lorsque les combats reprennent en Tunisie, les tabors entrent en action, complétant l'action de la Division de marche du Maroc. Quatre groupes de tabors, deux divisions marocaines, la 2<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> Division marocaine de montagne, vont combattre au sein de l'armée française aux côtés des Alliés. Le 1<sup>er</sup> Tirailleurs, avec le 2<sup>e</sup> GTM et les commandos et deux escadrons du 4<sup>e</sup> Spahis vont libérer la Corse, le premier département français, puis ce sera la victoire de Rome, la Provence, les Vosges, l'Alsace, l'Allemagne, l'Autriche où dans le Voralberg le 4<sup>e</sup> Spahis et le

3° Spahis feront leur jonction, l'un venant de l'ouest, l'autre du nord à San Anthon avant le 8 mai.

« Et le général de GAULLE faisait Compagnon de la Libération Sa Majesté Mohammed V après le mémorable défilé de l'armée française sur les Champs-Élysées. Je me souviens aussi de l'accueil réservé en juillet 1945 par le général de LATTRE et Sa Majesté Mohammed V à Bregenz, porte de l'Autriche, et à Lindau, siège de son commandement ; toutes les unités marocaines étaient représentées.

« Sire, nous n'oublions pas, nous ne voulons pas oublier.

« Notre association a édité en trois tomes l'histoire de nos actions. Nous les avons fait relier à votre intention. Le premier volume traite de la période 1907-1934 rédigé par le colonel SAULAY. Il s'agit de rappeler comment ont été conduites ces opérations souvent dures mais toujours avec le souci de permettre aux tribus de vivre en paix sous l'autorité du Maghzen. Ce livre a reçu un prix de l'Académie française.

« Le second tome traite des combats menés par les goums de 1942 à 1945, puis en Indochine, rédigé par le général SALKIN, docteur en histoire et par le commandant MORINEAU ; il a reçu le prix de la Société de géographie.

« Ces deux tomes contiennent des annexes très importantes qui permettent de retrouver, entre autres, les nomenclatures des goums, des pertes, la toponymie des lieux, les noms des chefs marocains et français.

« Le troisième tome, différent dans sa présentation, traite du rôle accompli par les cadres des Affaires indigènes, des missions qui leur ont été confiées, des difficultés qu'ils ont rencontrées, de la manière dont ils les ont accomplies ; chaque chapitre comporte des témoignages de ceux en fonction à l'époque. Ce tome a reçu le prix de l'Académie de la France d'outre-mer.

« Par ailleurs, depuis 1956, nous publions chaque trimestre un bulletin qui comporte deux parties : l'une traite de souvenirs historiques, l'autre de la vie de nos sections, de ceux qui nous quittent, malheureusement trop nombreux, des cérémonies du Souvenir auxquelles participent les membres de nos sections par toute la France. En rapport avec le Souvenir français, nous veillons à l'entretien des tombes de nos goumiers ; les municipalités de France sont soucieuses d'en assurer la responsabilité, dans la région de Marseille, en Alsace, dans les Vosges où nous avons à la Croix des Moinats notre monument national ; il y a trois ans, Monsieur l'ambassadeur du Maroc avec son attaché de défense, invité par M. le sénateur Poncelet, président de la commission des Finances du Sénat, assista à notre cérémonie annuelle du 8 mai.

Enfin, au château de Montsoreau, nous avons réuni nos souvenirs dans notre musée, soutenu par notre Fondation. Notre ministre de la Défense a projeté de le déplacer au sein de l'École d'infanterie de Montpellier, le conseil général du Maine-et-Loire désirant reprendre les lieux.

Sire, nous restons ainsi au service du Maroc et de ce que nos anciens et nous-mêmes avons accompli ensemble. »

Les trois volumes étaient remis à Sa Majesté qui prenait alors la parole :

« Mon Général, Mesdames, Messieurs, je suis extrêmement touché par les paroles que vient de prononcer Monsieur le Président. Vous avez fait allusion à la visite que mon père avait faite en France. Je l'ai accompagné, car il était de coutume que j'aille avec lui chaque année en France. Et je me rappelle qu'à cette époque, il avait fait un voyage à Strasbourg, mais aussi un voyage au Havre où il avait visité le « Normandie ». Quelques années plus tard, le « Normandie » prenait feu, comme vous le savez, dans la rade de New York. De tous les événements que vous avez cités et qui sont chers à notre cœur et à notre mémoire, car c'est à l'âge de 10 ans, 11 ans, 13 ans, 14 et 15 ans que la personnalité d'un jeune homme se fait et que l'exemple de son père le marque le plus.

« Durant ces années, j'ai pu me rendre compte de la valeur de la parole et la valeur de l'amitié, qui ne fut pas toujours récompensée comme il se devait, mais j'ai appris à la cultiver. Mon père, que Dieu ait son âme, l'a fait.

« Mais je dois dire aussi, en reconnaissance pour la mémoire d'un homme que nous n'avons pas cité aujourd'hui, le maréchal Leclerc, que c'est grâce à lui – vous allez me demander ce que vient faire le maréchal Leclerc – et à son comportement, que la fraternité d'arme entre les Marocains et les Français a pu non seulement se souder, mais durer. Pourquoi ? Parce qu'en 1944, la Deuxième DB était en pleine instruction à Témara. Et lors des premiers événements de 1944, alors qu'il y eut la réclamation de l'Indépendance et des troubles à Rabat et un peu partout, le résident général de l'époque, Monsieur Puaux, avait demandé au général Leclerc de lui donner ses troupes pour ramener l'ordre.

« Alors là, le général refusa net, en disant : "Je suis ici pour entraîner des Marocains qui vont bientôt aller se battre avec nous, mourir avec nous. Il n'est pas question pour moi que des Marocains tuent les Marocains." Et grâce à Dieu, sa réponse a permis qu'il n'y ait pas de conflit, ni dans l'esprit des Français ni dans celui des Marocains, alors qu'ils allaient affronter l'ennemi commun.

« Je me devais de citer cette attitude du général Leclerc pour l'Histoire et pour la mémoire. Vous avez raison, Mon Général, de cultiver la mémoire, car des peuples sans mémoire perdent leur identité, perdent leur personnalité.

« Mais nous souhaitons que cette mémoire ne soit pas un simple exercice psychologique, ni qu'elle soit figée comme un kaléidoscope passant devant nous les événements qui se sont interposés ou juxtaposés dans notre vie.

« Nous voulons que cette mémoire soit une leçon, soit un enseignement pour ne jamais plus courir l'aventure et pour savoir qu'en tout état de cause, quelle que soit la nationalité de chaque individu, sa couleur, la vie d'un homme n'a pas de prix, car elle a la même valeur.

« Je vous remercie pour les livres que vous m'avez offerts. Je puis vous assurer que je vais commencer à les feuilleter ce soir.

**« De mon côté, permettez-moi de vous remettre le symbole de votre association représenté par ce poignard, et j'espère que vous l'accepterez et que vous le mettrez dans votre bureau, et je souhaite prospérité à votre association du fait que vos descendants en font partie, et comme vous avez raison. »**

Le général LE DIBERDER répond :

**« Sire, nous acceptons ce magnifique présent avec beaucoup de gratitude, je le placerai dans notre futur musée en témoignage de la reconnaissance que nous vous devons. »**

Et sa Majesté incite ses invités à goûter aux mets et aux boissons placés sur des tables tout autour de la salle et s'entretient avec les uns et les autres, parle de la sécheresse qui inquiète, de sa fierté dans les progrès réalisés dans la lutte contre la bilharziose.

Le général Abdelhak El Khadiri s'approche de Sa Majesté pour lui apprendre le décès subit à Paris du colonel de Marenches. Nul n'ignore l'amitié que le Roi avait pour lui et les services éminents rendus par le colonel au Maroc et à la France.

Le Roi se retire ; peu après, le protocole invite l'assistance à quitter la salle d'audience.

Devant la porte du Palais, le général Le Diberder remercie Monsieur de Coignac, ambassadeur de France, pour l'aide apportée dans l'organisation des différentes cérémonies et principalement à l'occasion de cette audience.

Tous les participants ont compris qu'elle fera date dans l'histoire des relations franco-marocaines, de l'amitié profonde qui unit les deux nations. La Koumia renouant avec un passé dont elle conserve la fierté a servi encore l'idéal qui guida l'action de ses Anciens, de ceux qui encore se souviennent et ont œuvré au Maroc.

Toutes les chaînes de télévision ont transmis la totalité de l'audience, tous les journaux au Maroc en ont rendu compte, prouvant l'importance que Sa Majesté le Roi Hassan II a voulu donner à l'événement.

Le général Le Diberder pouvait, au retour à l'hôtel, montrer à tous le présent offert par Sa Majesté le Roi Hassan II : dans un écrin magnifique, une grande Koumia en métal précieux, son fourreau garni de pierres précieuses, véritable travail de l'orfèvre au talent reconnu, l'orfèvre personnel de Sa Majesté.

A partir de maintenant, lorsque les membres de la Koumia parcourront villes et bourgades, chacun les saluera comme « les amis de Sa Majesté ».

## **MESSE DE LA PENTECÔTE A LA PAROISSE NOTRE-DAME DES OLIVIERS A MEKNÈS LE SAMEDI 3 JUIN 1995 - 18 HEURES**

Les membres de la Koumia souhaitaient entendre la messe de la Pentecôte.

Le père curé de la paroisse Notre-Dame des Oliviers avait accepté de les recevoir.

Monsieur Jeantelot, consul adjoint à Meknès, fils de l'ancien ambassadeur Jeantelot, membre de la Koumia, s'était joint au groupe.

Selon la tradition, le colonel Alby récita la prière du goumier.

## **VISITE DE L'ACADÉMIE ROYALE MILITAIRE DE DAR BEIDA LE 4 JUIN 1995 - 9 HEURES**

Le général LE DIBERDER avait souhaité visiter l'Académie.

Plusieurs de ses camarades y avaient servi avant et après l'Indépendance. Il savait l'importance du rôle de cette école, de celle de son directeur le général Mohammed Bel Hadj, camarade de promotion de l'Ecole supérieure de guerre de Paris de plusieurs généraux de l'armée française.

Le 4 juin est un dimanche ; les stagiaires sont donc en congé.

Cependant, le général Mohammed Bel Hadj attend la délégation de la Koumia assisté du chef d'escadrons Massot, représentant le colonel Rostaing, attaché de défense mais appelé en consultation à Paris, et du colonel Ostrouck coopérant à l'Ecole des blindés de Meknès.

L'escouade de garde impeccable rend les honneurs tandis que deux officiers-élèves, en grande tenue, présentent le sabre de chaque côté de la porte.

Le général conduit la délégation à l'amphithéâtre où un film présente l'Ecole. Le général prend place à son pupitre, expose les grandes idées à retenir sur son action et la manière dont l'instruction est diffusée aux stagiaires. Il précise que la langue véhiculaire est le français. La réponse aux questions posées est nette, précise. La plupart des stagiaires étrangers viennent des pays francophones d'Afrique ; aucun coopérant français ou étranger n'est en ce moment en poste. Le général estime que l'expérience acquise et les besoins actuels ne les justifient plus.

Les échanges sont francs ; plusieurs membres de la Koumia ayant servi en Ecole ont connu les mêmes disciplines, structuré les mêmes cours. Tous parlent le même langage.

Le général sélectionne le choix de ses instructeurs, celui des stagiaires. Il suit leurs progrès, décide de leurs affectations après. On comprend l'importance du rôle du général Mohammed Bel Hadj dans l'avenir des Forces Armées Royales.

La visite des installations est pleine d'intérêt, chacune d'elles est présentée par le responsable du cours. Là aussi l'instruction équestre tient son rôle, la partie scientifique a une place non négligeable. La pédagogie et l'étude des normes de commandement font l'objet d'un enseignement particulier.

Le général précise son souhait d'obtenir qu'en relation avec l'Université, les stagiaires sortent de l'Ecole avec l'équivalence d'une licence.

La visite de la cour où l'ancien palais est situé donne l'occasion au général de souhaiter sa restauration.

La visite se termine au Cercle Mess, des rafraîchissements sont servis.

Le général Le Diberder adresse ses remerciements au général commandant l'Ecole pour le vif intérêt de cette visite.

Il s'excuse d'avoir provoqué la présence du général un dimanche, celle des cadres. Il demande qu'ils soient félicités pour la qualité de la présentation et remet au général l'écusson du Congrès de la Koumia.

Le général donne la maquette en porcelaine aux armes de l'Académie au général Le Diberder qui signe le livre d'or.

Les honneurs sont rendus au départ de la délégation et le général Mohammed Bel Hadj souhaite que les trois tomes de l'histoire des Goums et des Affaires indigènes soient adressés à la bibliothèque de l'Ecole.

### **TEXTE DU GÉNÉRAL LE DIBERDER SUR LE LIVRE D'OR DE L'ÉCOLE**

**Nous avons visité avec beaucoup d'émotion l'Ecole d'officiers des F.A.R., l'Ecole de Dar Beïda, chère à notre cœur. Ses cadres ont été nos compagnons d'armes pendant tous les engagements de notre armée française. Nous avons appris à connaître leur courage, leur fierté, leur souci du service, leur abnégation dans la souffrance.**

**Suivant les plus pures traditions du Maroc, elle forme les cadres d'une Armée au service de leur patrie et de leur roi.**

**Rigueur, savoir et discipline assureront leur rôle dans la nation et le bien du royaume.**

**Général Le Diberder  
Président de la Koumia  
04.06.95**

### **TEXTE RÉDIGÉ PAR LE GÉNÉRAL MOHAMMED BEL HADJ SUR LE LIVRE D'OR DU MEMBRE DE LA KOUMIA, CONSTANT PICHOT**

**« J'ai été, ainsi que l'encadrement de l'Ecole de l'armée royale marocaine (Dar el Beïda), particulièrement fier et heureux d'accueillir en ce jour 4 juin 1995 les dignes représentants de la Koumia. La visite restera gravée en caractères d'or dans nos cours.**

**Puissions-nous ensemble rester fidèles à nos grands anciens et particulièrement à ceux qui ont sillonné les différents champs de bataille, qui ont donné leur vie au service d'une cause sacrée.**

**Leur exemple nous servira à tous de symbole.**

**Général de Brigade Mohammed BEL HADJ  
Directeur de l'ARM-Meknès**

## CONCLUSION

Par la suite, les membres de la Koumia termineront leur voyage par Fez, Ifrane, Midelt, Erfoud, Tinehrir, Ouarzazate et Marrakech.

Ils souhaitaient revoir Fez, capitale impériale au passé tellement chargé d'histoire.

Pendant la visite des souks, un groupe d'anciens combattants se présenta ; ils avaient servi dans les régiments de Tirailleurs. L'un d'eux citait le nom du chef de bataillon Gérard du 1<sup>er</sup> RTM.

Les enfants qui les accompagnaient disaient : « Vous êtes les amis du Roi, quand ils ont su votre présence, nous n'avons pas pu les empêcher de venir vous voir ». Les membres de la Koumia souhaitaient aussi revoir le Sud, où certains avaient servi sans beaucoup de confort mais dans l'enthousiasme et lorsqu'à l'hôtel de Midelt l'aïdous d'un groupe de danseurs et de danseuses des Aït-Izdeg se produisit, beaucoup retrouvaient des souvenirs qu'ils n'avaient pas oubliés.

Gorges du Dadès, Tohdra et, depuis Tinehrir, au loin le Bou Gafer, haut lieu des combats d'antan, tous se souvenaient et admiraient le développement des villes nouvelles à l'architecture rappelant les vieilles kasbah si bien reproduites par le peintre Majorel ou dessinées par Th.-J. Delay, l'officier du Service géographique.

A Ouarzazate, la Koumia assista à l'Haouach traditionnel dans la fraîcheur du soir, ne sachant pas qui l'avait organisé ou commandité. Mais l'attention toucha l'assistance.

Et le 9 juin, après une dernière visite à Marrakech et les adieux si touchants dans la tradition des Goums du commandant Thomas, le groupe de la Koumia reprenait l'avion pour les aérodromes de France sachant que chacun garderait un souvenir ému de cette assemblée générale de 1995 avec le sentiment d'avoir accompli une œuvre utile pour la pérennité de l'amitié de la France pour le Maroc, pour les liens qui unissent les armées des deux pays, dans la gloire du passé de leur victoire commune, souhaitant de tout cœur que la France reconnaisse enfin la dette qu'elle doit aux anciens combattants marocains.

## TEXTE RÉDIGÉ PAR LE GÉNÉRAL LE DIBERDER PRESIDENT DE LA KOUMIA SUR LE LIVRE D'OR DE CONSTANT PICHOT

**A la fin de ce périple, où nous avons retrouvé un Maroc en pleine évolution, nous nous sommes souvenus de tout un passé glorieux, mais aussi parfois dur. Nous avons retrouvé les hauts lieux des combats menés par nos anciens et retrouvé aussi les postes où, sans confort, ils ont œuvré pour redonner confiance aux tribus.**

**Mais nous avons eu le cœur serré en pensant aux sacrifices consentis sur les champs de bataille, fiers des victoires remportées avec nos Marocains.**

**La Koumia s'est montrée là digne de ses anciens et de sa vocation au service de la France et du Maroc.**

**Merci à tous.**

*Signé :* **Général LE DIBERDER,**  
**Président de la Koumia**

## IMPRESSIONS DE VOYAGE

### Assemblée générale de la Koumia du 28 mai au 10 juin 1995

Cette expression ne reflète qu'imparfaitement ce que furent ces deux semaines passées au Maroc. Voyage, certes, et pour beaucoup redécouverte, après presque quarante ans, de ce pays où ils avaient œuvré et qu'ils avaient tant aimé.

Mais surtout il s'est agi, par la volonté de notre président, le général Georges Le Diberder, d'une véritable ambassade de notre pays auprès du royaume du Maroc. Il peut être heureux et fier d'avoir, sans doute aucun, atteint le but qu'il s'était assigné : sortir du silence officiel sur les années du protectorat et redonner à celles-ci toute la place qui leur revient dans l'histoire du Maroc.

Rien, dans cette optique, n'avait été laissé au hasard :

– l'insigne que nous portions, dessiné par notre président, unissant les deux emblèmes nationaux avec la Koumia, rappel de notre action au profit de ce pays et les deux dates de création des goums – 1908 – et de notre congrès – 1995 ;

– les contacts préalables pris, non seulement avec notre ambassade à Rabat et en particulier avec le représentant du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre auprès de cette ambassade (M. Pagès nous accompagnera d'ailleurs durant toute la partie « officielle » du voyage), mais aussi avec des autorités marocaines et, plus précisément, avec M. Mohamed ben Jelloun, haut-commissaire marocain des anciens combattants ;

– mais, surtout, les interventions du général Le Diberder lors des manifestations officielles ne laissent aucun doute sur ses intentions et sur sa volonté d'y parvenir : interventions brèves, centrées sur une idée essentielle, afin de lui donner plus de force.

Dès l'allocution d'ouverture de l'assemblée générale, le 29 mai, le ton était donné de ce qui allait être sa position constante. Après avoir souligné que « nous allons nous souvenir », il concluait en souhaitant de vivre en paix à ce peuple que nous aimons, « nous qui, avec nos grands anciens, avons tant œuvré pour le pacifier ».

Le même jour, au cimetière français de Marrakech, après avoir rendu hommage aux troupes marocaines et à leur action pour la libération de la France, il rappelait le souvenir de ceux qui, en 1911, sont morts pour la France, mais aussi pour le Maroc quand, après la victoire de Sidi Bou Othman, le général Mangin fonçait sur Marrakech pour libérer les otages retenus par le prétendant el-Hiba, et il terminait ainsi :

« Pour la plupart, ces tombes recouvrent les restes des soldats tombés au cours des combats de la pacification qui instaura enfin la paix au Maroc, lui per-

mettant ainsi d'entrer dans le concert des nations modernes, d'y remplir sa mission et d'y tenir le rôle éminent que l'on sait. »

Le soir, lors de la réception offerte aux congressistes par le général Driss ben Aomar el-Alami, il rappelait la brillante carrière de notre hôte au service de la France et du Maroc : le courageux lieutenant du 8<sup>e</sup> R.T.M. ramenant sur son dos son commandant de compagnie grièvement blessé, mais aussi le major général des Forces armées royales, le ministre des P.T.T. et le président de Royal Air Maroc. Il évoquait en même temps la fraternité d'armes et l'amitié profonde qui a uni tant d'officiers et de sous-officiers français et marocains au sein de notre armée qui s'est avérée un creuset parfait des premiers cadres supérieurs du Maroc indépendant.

A Casablanca, le 31 mai, au cimetière de Ben M'Sik, après une cérémonie émouvante devant les plus hautes autorités françaises et marocaines, où les honneurs étaient rendus par un détachement de la « Royale » (dont trois bâtiments relâchaient dans ce port), il inscrivait sur le livre d'or de ce cimetière des phrases témoignant de son émotion « rappelant les sacrifices consentis pour la grandeur des armes de la France, la paix au Maroc et la gloire des forces marocaines aux guerriers si valeureux ».

A Rabat ensuite où, le 1<sup>er</sup> juin, il inaugurait avec Son Altesse Royale le prince Moulay Rachid l'exposition « le Maroc et la libération de la France » et rappelait que la participation aux combats des unités marocaines n'avait pas été le fait d'une décision unilatérale de la puissance protectrice, mais de celle de Mohammed V, apportant l'appui de son peuple à la lutte contre l'Allemagne nazie lors de la déclaration de guerre en 1939. Il évoquait ensuite les faits d'armes des troupes marocaines lors des combats de 1940 (2<sup>e</sup> R.T.M. à Gembloux, 2<sup>e</sup> Spahis à La Horgne) et de ceux de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne jusqu'à la victoire finale de 1945.

Le lendemain, 2 juin, au mausolée du roi Mohammed V, il écrivait sur le livre d'or : « Nous nous recueillons solennellement sur la tombe de feu Mohammed V, compagnon de la Libération, qui a exhorté les soldats marocains à participer à la guerre qui fut couronnée par la victoire de 1945. Nous n'oublierons jamais les relations d'amitié solide qui nous lient au peuple marocain grâce au sang versé au champ d'honneur. »

Le même jour, une audience fut accordée par Sa Majesté Hassan II, en présence de tous les généraux marocains en activité. S'adressant au roi, le général Le Diberder, après avoir évoqué le voyage en France de Sa Majesté Mohammed V en 1939, rappela les sacrifices consentis par les unités marocaines en 1940, le camouflage des armes et l'entraînement clandestin des troupes au Maroc entre 1940 et 1942, puis la mise sur pied de deux divisions marocaines et de quatre G.T.M. et les glorieux combats qui les menèrent à la victoire de 1945. Il souligna que le général de Gaulle avait fait de Mohammed V un de ses compagnons de la Libération et conclut en ces termes :

« Sire, nous n'oublions pas, nous ne voulons pas oublier. »

Puis il présenta au roi les livres édités par la Koumia, décrivant l'action des goums et des Affaires indigènes :

« Le premier tome traite de la période 1907-1934 et rappelle comment ont été conduites ces opérations, souvent dures, avec le souci constant de permettre aux tribus de vivre en paix sous l'autorité du Maghzen...

« Le second traite des combats menés par les goums de 1942 à 1945 et en Indochine...

« Le troisième, enfin, traite du rôle accompli par les cadres des Affaires indigènes, des missions qui leur ont été confiées, de la manière dont elles ont été remplies et des difficultés rencontrées. »

Il terminait en précisant que, par son bulletin, son musée et ses actions, « la Koumia reste au service du Maroc et de ce que nos anciens et nous-mêmes avons accompli ensemble ».

Dans sa réponse, le roi, après avoir remercié notre président et indiqué que, le soir même, il entamerait la lecture de ces livres, dit combien, lui aussi, estime nécessaire cet effort de mémoire car « Un pays sans mémoire perd ses repères et sa personnalité », puis il offrit au général une magnifique koumia à poignée d'ivoire, au fourreau d'or incrusté de pierres précieuses.

Cette audience a été retransmise par toutes les chaînes de télévision et a fait la « une » de tous les quotidiens marocains. Cela montre l'importance que le roi a voulu donner à cette manifestation, en faisant un événement qui fera date dans l'histoire des relations franco-marocaines.

Le général Le Diberder a donc réussi à briser cette parenthèse implicite que représentait le protectorat dans l'histoire du Maroc en rappelant : que les combats de la pacification avaient pour but de rétablir l'unité du Maroc et l'autorité du sultan sur l'ensemble du territoire marocain ; que les liens du sang versé sur tant de champs de bataille de par le monde par les soldats de France et les guerriers du Maroc appartenaient à la mémoire collective de nos deux pays ; et que l'action des officiers des A.I. comme celle de leurs collègues du Contrôle civil ont grandement facilité l'entrée du Maroc dans le monde moderne dès qu'il eut recouvré sa pleine indépendance.

Ce voyage a été un témoignage de l'amitié profonde qui, depuis presque un siècle, unit les peuples de France et du Maroc. Merci à tous ceux à qui nous devons sa réussite et en particulier à Georges Charuit, notre secrétaire général, et à Germaine de Mareuil pour leur dévouement et leur efficacité.

**Le général (C.R.) Pierre Michel**

## SOUVENIRS D'UN VOYAGE (EN JUIN 1995) DANS L'EMPIRE FORTUNÉ

par le Colonel SERGENT

A la demande de Mme Pasquier et de quelques-unes de ses amies, je prends la plume pour relater les multiples incidents qui ont émaillé ce voyage au Maroc d'une centaine de membres de l'Association des anciens des Affaires indigènes et des goums, sous la direction éclairée de leur président, le général Le Diberder, et la protection attentive, inquiète et dévouée de nos amis Georges Charuit, Monique Bondin et Germaine de Mareuil, auxquels nous renouvelons nos remerciements.

Dans cette caravane hétéroclite, où un ancien ministre, qui prétendait me détrôner de ma qualité de doyen d'âge (1), côtoyait des généraux, des diplomates et des banquiers au milieu d'une foule de camarades de moindre condition, de veuves et de descendants, la bonne humeur et la plus parfaite harmonie ne cessèrent de régner, malgré les déménagements et les déplacements incessants entre les cités impériales. La note folklorique du voyage fut apportée par Catherine, qui, le nez en l'air, se fit substituer dans la médina de Fez ses « papiers » et ses dollars, et manquait à peu près régulièrement le départ des cars, au grand émoi de tous nos amis ! Le vieux cavalier Druze que je fus, il y a soixante ans, eut la joie d'y retrouver le Tcherkess Claude Pichot et Gustave Neufang, qui, en 1939, avait rêvé d'aller faire le plein aux puits de pétrole de Ploeste, ainsi que les descendants, de Albert de Vesvrottes, ancien « Moustachar » de Salkhad au djebel Druze, un vieil ami.

Mais peut être devrais-je enfin parler du véritable but de notre voyage, qui était d'honorer le souvenir de tous les Marocains qui, en 1943, 1944 et 1945, ont donné leur sang pour libérer du joug hitlérien les territoires asservis et notamment la France « et que la plupart des participants ont eu l'honneur de conduire au combat », et de remercier le roi Hassan II de l'appel que son père Mohammed V adressa en 1939 à tous ses sujets.

« Nous devons apporter à la France un concours sans réserve, ne lui marchandant aucune de nos ressources et ne reculer devant aucun sacrifice. »

Au cours de ce périple inoubliable, le moment clé fut cette audience que Hassan II accorda à une délégation de « la Koumia » au palais royal de Rabat, sous le feu des sunlights, au milieu des hauts dignitaires militaires et civils du royaume et d'une montagne de « cornes de gazelle » abondamment arrosées de thé à la menthe. Nous fûmes accueillis dans ce palais des mille et une nuits par le haut-commissaire aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'armée de la Libération, Mohamed ben Jelloul, qui me présenta M. ben Guigui, résistant notoire, et Mme ben Guigui, à laquelle je baisais la main.

Hassan II, avec lequel j'ai déjeuné il y a près de cinquante ans, à la table du Résident, le général Juin, avec le général Catroux et Chaban-Delmas, avait

(1) L'un est né en 1908, l'autre en 1909.

alors dix-huit ans. Il étudiait le droit à Bordeaux et était revêtu de l'uniforme d'aspirant de la marine française. Il n'avait pas beaucoup changé et s'entretint familièrement avec nous pendant près d'une demi-heure. Avant de nous quitter, il nous remit une superbe Koumia finement ciselée, or et argent, sertie de pierres précieuses. Georges en avait le souffle coupé !

Cet événement marquant fut celui qui, à travers les journaux et la télévision, nous introduisit dans tous les foyers marocains. Il fut précédé ou suivi des visites de la Grande Mosquée de Casablanca et du mausolée de Mohammed V, dans lesquels, honneur, insigne, nous fûmes autorisés à pénétrer, alors qu'aucun incroyant, n'en a jamais franchi les portes !

Des visites, qui furent suivies de celles de l'Ecole de cavalerie de Témara et de l'Ecole de Dar-el-Beïda, le Saint-Cyr marocain, et de réceptions dans les ambassades et les consulats et chez ce général marocain, ancien officier de l'Armée française, qui nous reçut dans sa propriété des environs de Marrakech. Une mention spéciale pour cette exposition à laquelle nous invita notre ambassadeur Henri de Coignac, à la galerie « Bab Rouah » sur le Maroc et la libération de la France.

Mais que dire de l'accueil touchant du marocain de la rue et de tous ces jeunes avides de comprendre qui nous étions et de nous remercier de notre geste ?

En ce qui concerne les cités, nous avons été stupéfaits de constater leur développement, leur propreté et le parfait état des chaussées et des routes ! Ksar el-Souk et Ouarzazate, qui à l'époque du protectorat étaient des ksours, sont devenues des métropoles dans lesquelles le roi entretient de fortes garnisons en raison des menaces du Polisario. La population est pauvre mais la misère n'y est pas apparente.

Pour les amateurs de parfums, notons au passage que l'on continue à fabriquer de l'eau de rose à El-Kalaa M'Gouna et, pour ceux qui aiment les émotions fortes, conseillons leur les émotions du Todra et du Dadès et la descente du Tieka !

En ce qui me concerne personnellement, je conserverai de ce voyage la nostalgie du chaste baiser que Mme de La Ménardière, en quête de sa B.A. journalière, venait déposer chaque jour sur ma joue qui ne brûle plus !

**La Koumia dorée incrustée de pierreries offerte par Sa Majesté le roi Hassan II du Maroc, ramenée en France par la valise diplomatique, a été provisoirement déposée au musée de l'Armée, aux Invalides avant d'être exposée dans les futurs locaux du musée des goums à l'Ecole d'application de l'infanterie à Montpellier.**

## Insignes

A l'occasion du voyage au Maroc, la Koumia a fait réaliser à l'intention des participants un insigne spécial pour se reconnaître. Cet insigne en métal en forme d'écusson représente le drapeau marocain et le drapeau français.

Dans le blanc du drapeau, une koumia de part et d'autres de laquelle sont inscrites les dates de 1908 et 1956, dates de création et de dissolution des goums marocains.



Ces insignes, en nombre limité, peuvent être commandés au siège de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris, pour le prix de 45 F (port compris).

## Album photos souvenir

Cinq cent quatre-vingts photos prises par Mlle Marion, notre « photographe ». La plupart d'entre elles serviront à illustrer une plaquette qui fera le récit de notre voyage si nous avons les moyens de l'éditer, ce que nous espérons.

En attendant ce moment, nous avons tiré une série de photos marquant les points forts de notre séjour au Maroc, à savoir le congrès, la réception chez le général Driss ben Aomar el-Alami, la cérémonie au cimetière de Marrakech, celle du cimetière de M'Sik à Casablanca, la visite à la mosquée de Casa, l'exposition « Les Marocains et la libération de la France », l'École royale de cavalerie de Temara, l'Académie royale militaire de Dar-el-Beïda, et le mausolée de Mohammed V.

Le montant de cette sélection en photocopies groupées par quatre (cela revient moins cher et est plus facile à réaliser) est de 250 F, frais d'envoi compris.

*Demande à adresser à la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.*

## ACTIVITÉS DE LA KOUMIA et des sections

### SECTION PROVENCE-CÔTE D'AZUR

*(Extrait du Dauphiné libéré du 23 juin 1995.)*

#### **Le cinquantième anniversaire de la Libération a été dignement marqué par deux émouvantes cérémonies, l'une à Abriès, l'autre à Ristolas.**

Ils étaient cinq anciens goumiers, vêtus pour la circonstance de la fameuse djellaba aux rayures verticales et présentant les armes (l'un d'eux portait un casque britannique), à figurer au premier rang de l'assistance lors de la double cérémonie commémorative de la Libération, dans le Haut-Queyras. Avec eux, le commandant Georges BOYER de LATOUR, président régional, représentant le président national de la KOUMIA, et le doyen de l'association, René THOUVENIN, de Jausiers. Les uns et les autres ont connu d'autres théâtres d'opération que celui du Queyras, mais leur présence symbolisait la part prise par les goumiers, en 1944-1945, en même temps qu'elle voulait être un hommage à la mémoire de leur chef, le général Augustin GUILLAUME, enfant de Guillestre, dont c'est, cette année, le centenaire de la naissance et dont on sait quelle fut sa participation, ici, à la Libération. Cependant, il y avait, parmi les anciens, Jacques ESTÈVE, qui était sergent-radio au 12<sup>e</sup> « Tabor », dans le Queyras, et qui a notamment rappelé dans un écrit, pour l'avoir vécu, ce qu'a été « la nuit d'Abriès ».

#### **Général GUILLAUME et colonel de COLBERT**

La matinée de ce mercredi 21 juin a débuté, comme prévu, à l'église d'Abriès, où la messe a été célébrée par Mgr Georges Lagrange, évêque de Gap, assisté du père Augustin Cler, chancelier de l'Evêché (neveu de feu le général GUILLAUME), du père Jean-Luc GRISOLLES, curé du Queyras, et du père Vladimir, du prieuré de Ville-Vieille. Dans le fond de l'église, le drapeau tricolore servait de toile de fond au scintillement d'une multitude de petites lampes. Impressionnante était la participation de porteurs de drapeaux d'associations diverses, patriotiques et d'anciens combattants.

Aussitôt après l'office, le monument aux morts tout proche a été fleuri par les mains de Christian Rock, sous-préfet de Briançon, par le trio d'élus composé de Marcel Lesbros, sénateur et président du conseil général, de Patrick Ollier, député, et de Pierre Eyméoud, conseiller général d'Aiguilles, et, enfin, par le commandant Georges Boyer de Latour. Ensuite, un hommage a été rendu à la mémoire du général Augustin Guillaume par les soins de son neveu, Jacques Guillaume (capitaine de réserve), qui a essentiellement évoqué, et « la place que le Queyras a occupée dans son cœur et dans ses pensées » et les principales phases d'une grande partie de carrière accomplie avec les goumiers. Après lui, le président régional de la Koumia a rappelé le souvenir du colonel de Colbert, mortellement blessé le 15 septembre 1944

(la majeure partie du département était alors libérée depuis près de quatre semaines !), au Roux d'Abriès : « un chef de guerre incomparable... vénéré de ses hommes », « Français et Marocains étant étroitement unis ». Il a été ensuite procédé à une remise de décorations.

### Cannes Mandelieu

Le colonel René Pellabeuf a représenté la Koumia aux cérémonies qui ont eu lieu à Mandelieu et à Cannes à l'occasion du congrès de l'Association des anciens du C.F.F.I.

### Cotisation

A la date du 1<sup>er</sup> septembre 1995, plus de 20 % de nos membres n'ont pas réglé leur cotisation 1995.

De nombreux autres n'ont pas encore réglé les cotisations 1994.

**METTEZ-VOUS À JOUR**

Cotisation : 50 francs  
Abonnement au bulletin : 130 francs

au total : 180 francs

### Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mardi 17 octobre 1995 au Cercle des officiers de la Gendarmerie nationale :

1, place Baudoyer, 75004 PARIS

Ce conseil d'administration sera suivi du dîner habituel.

## BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU MARDI 17 OCTOBRE 1995

Cercle Napoléon - 1, Place Baudoyer, 75004 PARIS  
(Métro Hôtel de Ville).

M., Mme, Mlle.....

Adresse : .....

Participera au dîner, accompagné(e) de .....personnes.

Ci-joint sa participation, soit 180 Frs x .....=.....

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au siège de la Koumia, 23, rue J.-P. Timbaud, 75011 Paris, pour le 10 Octobre 1995, tenue de rigueur).

A .....le .....1995

## CARNET

### Mariage

– Mlle Ségolène DELHUMEAU, fille du colonel et Mme François DELHUMEAU, petite-fille du colonel Jean DELHUMEAU (†), avec M. Emmanuel de VILLIERS, le 2 septembre 1995 à PARIS.

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

### Décès

Nous avons appris le décès de :

– Mme Magdeleine BORIUS, veuve du colonel BORIUS, le 17 juillet 1995.  
 – le capitaine (E.R.) Henri AUDOUARD, ancien du 2<sup>e</sup> G.T.M. 1<sup>er</sup> Tabor, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945 et T.O.E. Silver star début juillet 1995. André PÉRIGOIS représentait la Koumia aux obsèques à CHAMBERY (Savoie),

– l'adjudant-chef (E.R.) Jean DELMAIL, ancien du 2<sup>e</sup> G.T.M. et du G.T.M.O. en Indochine, le 7 avril 1995 à NŒUX-LES-MINES (Pas-de-Calais) L'adjudant-chef DELMAIL était titulaire de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, croix de guerre 1939-1945 avec quatre citations et croix de guerre T.O.E. avec trois citations Lucien POMET représentait la Koumia aux obsèques,

– Mme Georges GAUTIER, veuve du colonel GAUTIER, ancien secrétaire général de la Koumia, le 19 août 1995 à NEUILLY-SUR-SEINE : Georges CHARUIT, secrétaire général, représentait la Koumia aux obsèques,

– l'adjudant-chef (E.R.) François PONCEAU le 8 août 1995,

– Mme Germaine CLAUDEL,

– Mme Max DALLONEAU,

– Mme Roland ROUSSEL.

} appris par retour du bulletin

– Mme Pierre BESNIER, le 3 juillet 1995 à PARIS. Mme BESNIER était la veuve du capitaine BESNIER, disparu en 1952 en Indochine.

– Colonel Marcel NICLAUSSE, le 13 septembre 1995 à NICE.

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles en deuil.

### Promotions - décorations

– Le major Lucien POMET, fils de notre camarade Lucien POMET, a été décoré de la médaille militaire par décret en date du 27 mars 1995.

– Le capitaine Didier FILIPPI (ami) a été promu chef de bataillon de l'infanterie de marine à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1995. Nos chaleureuses félicitations aux heureux promus.

### Rectification

Notre ami Antoine FAUQUE, récemment promu commandeur de la Légion d'honneur (voir bulletin n° 137) nous a demandé de préciser qu'il est chef de bataillon honoraire. Il est également commandeur de l'ordre national du Mérite et titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix de guerre des T.O.E., de la croix de la valeur militaire et de neuf citations dont deux à l'ordre de l'Armée.

## TRIBUNE DE L'HISTOIRE

### L'EFFORT DE RÉSISTANCE DU MAROC DE JUIN 1940 À NOVEMBRE 1942 ET LA PRÉPARATION À LA REPRISE DE LA LUTTE CONTRE L'ALLEMAGNE

Par suite d'une regrettable confusion, nous avons indiqué dans le numéro 137 que ce document provenait des archives du général Boyer de La Tour.

C'est le lieutenant-colonel FOURNIER (descendant) qui, ayant retrouvé ce document dans les archives de son père le commandant FOURNIER, nous l'a transmis par l'intermédiaire de Georges Boyer de La Tour que le lieutenant-colonel FOURNIER nous excuse de cette erreur.

#### Lutte contre l'action des commissions d'armistice et du consulat général d'Allemagne au Maroc

Après quelques mois de fonctionnement sans grand éclat d'une commission d'armistice italienne, les Allemands, qui portaient un intérêt tout particulier au Maroc, exigèrent le remplacement de cette commission par une commission d'armistice allemande. Celle-ci comprenait 200 membres soigneusement choisis, en vue d'assurer un contrôle, puis une mainmise totale de l'Allemagne sur le Maroc.

En dehors de leur action officielle proprement dite, qui était de s'assurer qu'il n'y avait au Maroc que les effectifs et les armements autorisés par les conventions d'armistice, ces commissions cherchèrent à déborder largement le cadre de leur activité, à faire de la propagande pour l'Allemagne et à préparer un plan d'occupation du Maroc par les troupes allemandes, ainsi qu'une prise de possession complète au point de vue économique. En outre, elles visèrent à installer un service de renseignements puissant, répandu dans tout le pays.

Quelques mois plus tard, les Allemands exigèrent également l'envoi d'un consul général avec ses services. Celui-ci, en liaison avec la commission militaire, poursuivit les mêmes buts, c'est-à-dire l'installation de l'Allemagne au Maroc.

Pendant tout leur séjour, il n'y eut qu'un mot d'ordre à leur égard, donné par le général NOGUES : « Entraver, dans toute la mesure du possible, leur action. » Ce mot d'ordre fut communiqué oralement à tous les échelons tant de l'administration que du commandement militaire, et il fut suivi avec ardeur par tous. En particulier, des services inappréciables furent rendus par les officiers français qui remplirent le rôle pénible et douloureux d'être détachés auprès de la commission.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de cette lutte incessante et âpre. On en trouverait des échos fréquents dans les innombrables rapports envoyés soit par la commission d'armistice allemande, soit surtout par le

consul général AUER à son gouvernement, rapports qui revenaient au gouvernement français sous forme de notes comminatoires à l'égard de la Résidence générale et plus particulièrement de la personne du général NOGUES. Ces notes furent nombreuses. Elles demandaient presque toutes la relève du général NOGUES, en soulignant qu'il ne pratiquait pas la collaboration.

C'est ainsi qu'une lettre plus que vive fut envoyée par le président de la commission d'armistice de WIESBADEN au gouvernement français, en juin 1941, lettre dans laquelle on demandait expressément le rappel du général NOGUES.

Une autre lettre symptomatique fut adressée par ce même président de la commission d'armistice allemande de WIESBADEN (1) au général de corps d'armée BEYNET, président de la commission française, rappelant la précédente, et dans laquelle on peut noter les passages suivants.

« En dépit de ces représentations, il n'y a rien de changé, comme me le fait savoir l'Inspection de contrôle en Afrique du Nord, dans l'attitude déloyale et hostile, que j'ai souvent dénoncée, de la part des services français en Tunisie, en Algérie et plus encore au Maroc. Bien au contraire, les plaintes s'accumulent au sujet des vexations ou arrestations dont sont victimes des Français, des indigènes des étrangers uniquement coupables d'être entrés, à l'occasion, en contact personnel avec des militaires allemands ou même de leur avoir simplement adressé la parole. Je me borne à extraire de la multitude des cas qui m'ont été signalés une liste nominative des personnes qui ont été soit arrêtées, soit menacées d'expulsion par les services français pour le seul crime d'avoir eu des relations personnelles avec des membres du Contrôle allemand. On s'est si bien efforcé de faire le vide autour de ces derniers que, au Maroc par exemple, les artisans appelés à procéder à des réparations urgentes pour le compte de l'Inspection et les commerçants qui ont vendu des marchandises à des membres de l'Inspection du contrôle jugent plus prudent de mettre un terme à ces relations d'affaires.

«... En même temps que l'on terrorise ainsi la population afin de faire le vide autour de l'Inspection de contrôle, les mesures de protection prises soi-disant dans l'intérêt des services allemands revêtent une forme telle que le but primitif, la sécurité des membres du contrôle, se trouve manifestement dépassé et qu'il ne s'agit plus que de saper le prestige de ces derniers, en particulier des officiers dans l'esprit de la population.

« Je pourrais multiplier indéfiniment les exemples de l'attitude hostile et insultante de la part des services français à l'égard des membres du Contrôle allemand.

«... Il ne peut y avoir qu'un résultat à ces manifestations, celui que l'on cherche, bien qu'il soit en contradiction absolue avec l'état effectif des relations entre l'Allemagne et la France : donner aux populations des territoires français

---

(1) Lettre n° 1. 554/41 du 1<sup>er</sup> novembre 1941 de la commission d'armistice allemande de WIESBADEN.

en Afrique du Nord l'impression que les Allemands sont seulement tolérés en Afrique du Nord et qu'ils sont à la merci de l'attitude plus ou moins bienveillante des services français.

«... Toutes ces menaces et arrestations s'expliquent uniquement par des relations avec les Allemands et ont très nettement pour but d'isoler et de déconsidérer les membres du Contrôle allemand.

«... Etant donné que les représentations que j'ai faites jusqu'ici, à plusieurs reprises, de vive voix ou par écrit, sont demeurées vaines, je me vois obligé à présent, pour assurer le prestige de la Wehrmacht et dans l'intérêt bien compris de la collaboration souhaitée par les deux gouvernements, de changer de méthode et de répondre par « des mesures appropriées aux procédés dénoncés ci-dessus des services français.

«... Si aucun changement n'intervenait à bref délai dans l'état d'esprit et l'attitude des services français en Afrique du Nord, je me verrais forcé de garantir la bonne marche du service et le bien-être personnel des membres de l'Inspection du contrôle en leur adjoignant des hommes de troupe en quantité suffisante.

«... Si l'Inspection du contrôle continuait ses plaintes, je me verrais obligé de faire installer, en des points judicieusement choisis à Casablanca, des locaux spéciaux occupés exclusivement par des soldats allemands... »

Une des notes les plus violentes fut envoyée peu de temps avant le départ du général WEYGAND d'Afrique du Nord et visait à la fois celui-ci et le général NOGUES. On y reprenait toujours les mêmes griefs énumérés ci-dessus et on y soulignait encore avec force qu'il n'était pas possible à M. AUER, consul général d'Allemagne au Maroc, de prendre les contacts nécessaires. Ce dernier se plaignait amèrement d'être soumis à une surveillance policière intense, de ne pouvoir se déplacer ou agir sans que ses moindres faits et gestes fussent connus, de n'être jamais reçu à la Résidence.

Après le départ du général WEYGAND, les Allemands continuèrent à s'acharner contre le général NOGUES, soulignant à maintes reprises, dans le courant de l'année 1942, que tant qu'il serait là, il n'y aurait pas de collaboration possible au Maroc.

Ainsi, il fallut lutter jour après jour pour éviter l'occupation et ne rien céder d'important. Mais la situation actuelle montre que cette lutte s'est terminée par une victoire éclatante.

Une preuve flagrante de l'efficacité des mesures prises est la pauvreté actuelle du service de renseignements allemand au Maroc. Malgré les efforts de deux ans, les Allemands n'ont pas réussi à se procurer d'agents de renseignements, ni d'agents travaillant pour leur compte ; témoin la tranquillité actuelle du Maroc et l'absence d'actes de sabotage ou de tentative contre les arrières des armées alliées.

Non seulement l'action des Allemands fut ainsi contrecarrée, mais on neutralisa les mauvais Français qui cherchaient à les appuyer.

Les quelques éléments P.P.F. existant au Maroc essayèrent de se regrouper et de créer un noyau solide, à l'image du parti nazi, avec des groupes de combat et surtout une propagande intense pro-axiste. On interdit leurs réunions, mais surtout le général NOGUES expulsa du Maroc, en juillet 1941, les cinq dirigeants du mouvement. Cette expulsion, appuyée par le général WEYGAND, porta un coup mortel à cette entreprise.

En 1942, la métropole imposa au Maroc des centres de recrutement pour la « Légion tricolore » qu'elle mit sur pied. En raison de leur rendement nul, M. BENOIST-MECHIN envoya un enquêteur sur place, le capitaine DIVES, au mois de septembre 1942.

S'il ne fut pas possible de lui interdire l'entrée au Maroc, on lui fit une obstruction sérieuse, et le général NOGUES exigea son rappel en octobre. Il fut pratiquement mis à la porte et il rapporta, en France, de sa visite au Maroc, la conclusion suivante : « Tant que le général NOGUES sera là, il n'y aura pas de volontaires pour la Légion Tricolore. »

Dans le domaine économique, la résistance fut au moins aussi grande.

C'est ainsi que le Maroc, aidé par le général WEYGAND, s'est opposé avec la plus grande vigueur à la livraison des minerais de cobalt à l'Allemagne, minerais dont celle-ci avait un besoin impérieux et dont plus de 3 000 tonnes étaient entreposées à côté du port même de Casablanca.

Grâce à des discussions sans fin, on put toujours différer les envois, et, au bout de deux ans et demi, seulement 300 tonnes avaient été envoyées à NEMOURS en vue de leur expédition sur la France.

De même, la visite de la mine de cobalt de BOU-AZZER qui intéressait particulièrement les Allemands leur fut toujours refusée. Ils finirent par exiger d'y aller, sous prétexte de contrôler un réservoir d'essence – droit que leur reconnaissaient les conventions d'armistice. On les y conduisit, mais la visite ne dura que dix minutes et on leur refusa de voir autre chose que le réservoir à essence en question.

Un autre exemple symptomatique de la lutte contre l'Allemagne est celle que le général NOGUES mena avec vigueur pour éviter que le Maroc soit intégré dans les comités d'organisation économiques français, et, par cela même, obligé de fournir à Paris (c'est-à-dire aux Allemands) toutes les statistiques sur l'activité économique du pays. Cette lutte fut très violente. Elle conduisit même à accuser le Maroc d'insoumission, et le slogan suivant fut répandu à ce moment-là d'Alger à Vichy, à Paris et à Berlin : « Ne pouvant pas faire de dissidence politique, le Maroc se lance dans la dissidence économique. »

D'autre part, le gouvernement avait, sous la pression de l'Axe, en 1941, consenti à ne plus appliquer les clauses du traité de Versailles s'opposant à l'établissement des Allemands au Maroc. Mais, grâce à l'action du général NOGUES, pas un Allemand ne s'est installé sur le territoire du protectorat.

Tous ces faits illustrent, dans différents domaines, l'esprit de résistance à l'Allemagne qui a animé le Maroc, de juin 1940 à novembre 1942.

Une seule pensée a dominé, pendant toute cette période : éviter le pire, c'est-à-dire l'incorporation du Maroc dans les territoires occupés par l'Allemagne. Pour cela, il ne fallait donner aucun prétexte aux Allemands de mettre en œuvre le plan d'invasion qu'ils avaient soigneusement préparé. Ce plan était parfaitement au point. Les nombreux renseignements sûrs procurés par la surveillance des commissions d'Armistice allemandes le prouvent abondamment, et le général, président de cette commission, lorsqu'il a quitté le Maroc, l'a lui-même avoué très ingénument en disant : « C'est tout mon travail de deux ans qui s'effondre. »

Tant que les Alliés n'avaient pas réuni les moyens militaires nécessaires, il fallut ruser et lutter en silence.

Les exemples précédents donnent une idée de ce qu'a été cette lutte. Ils prouvent que si l'armée du Maroc a dû provisoirement déposer ses armes et en cacher la plus grande partie, elle n'a jamais cessé, ainsi que toute la population, de penser au jour où elle pourrait participer avec les Alliés à la défaite de l'Allemagne et à la libération de la France.

En raison même du caractère secret que ces opérations devaient conserver, cette action fut souterraine et ignorée. Mais elle marque, de la part de tous ceux qui l'ont menée et qui l'ont suivie, une grande foi et le refus d'accepter la défaite, sentiments unanimement partagés par toutes les populations du Maroc.

## Précision

A propos de l'article « J'étais à Aubagne » (page 42 du numéro 137), le lieutenant-colonel (E.R.) Lips nous demande de préciser qu'à l'époque (21 et 22 août 1944) il venait d'être nommé sergent (21 juillet 1944).

Son action ce jour-là n'en est que plus méritoire.

## Les relations anciennes de la France avec le Maroc

*Conférence faite au cours préparatoire au service des affaires indigènes par M. de Cenival, conservateur général de la bibliothèque du protectorat, le 9 mai 1927, à Rabat.*

Jusqu'à l'installation du protectorat français, le Maroc s'est fait, et d'ailleurs mérite, la réputation d'un des pays les plus inhospitaliers et les plus inaccessibles du monde. Les pirates de Salé, les bagnes de Marrakech et de Meknès sont pour les Européens de mauvais souvenirs. Même depuis qu'il n'y avait plus au Maroc de pirates ni de bagnes, c'est-à-dire depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y restait une xénophobie, une volonté de se renfermer sur soi-même, de vivre isolé du reste du monde, qui faisait du Maroc du XIX<sup>e</sup> siècle une espèce d'Etat fermé. Pourtant, si l'on étudie un peu dans le détail les rapports du Maroc avec l'Europe, on s'aperçoit qu'à toutes les époques des Européens

ont trouvé moyen d'y vivre et d'y commercer, même aux périodes récentes du XIX<sup>e</sup> siècle et du commencement du XX<sup>e</sup> siècle, qui sont certainement celles où le Maroc a été le plus jalousement clos. Si l'on remonte le cours du temps, on constate bientôt que la vie d'un Européen était beaucoup plus facile dans le Maroc du Moyen Âge qu'elle ne l'a été depuis. Les échanges étaient alors bien plus fréquents et plus importants qu'on n'imagine entre le monde chrétien et le monde islamique.

Ce que je veux essayer aujourd'hui, c'est de déterminer quelle a été la part de la France dans cette pénétration du milieu musulman du Maghreb par la civilisation chrétienne européenne. Je dois tout de suite vous prévenir qu'il ne faut pas exagérer le rôle historique de la France au Maroc. La France est présente ici depuis une époque reculée du Moyen Âge ; mais son influence sur l'histoire marocaine n'a été ni continue ni déterminante. Si nous nous sommes établis au Maroc, ça été une conséquence directe de notre conquête de l'Algérie ; non pas le résultat de « droits historiques » très anciens, qui sont d'ailleurs une sorte de droits sur lesquels il est toujours difficile de fonder quelque chose de solide, car les droits historiques finissent par s'user s'ils ne sont pas constamment entretenus. Bien avant d'entrer dans une phase politique, les rapports entre la France et le Maroc ont été d'ordre commercial. Le Maroc n'a jamais pu se suffire à lui-même qu'à condition de vivre d'une vie extraordinairement rustique, en utilisant les produits du sol et ceux de l'industrie indigène qui est toujours restée très primitive. Chaque fois que les Marocains ont voulu se civiliser un peu, ils ont été obligés de tirer d'Europe les étoffes, les métaux, tous les objets qui donnent à la vie un peu de confort.

Marseille est la première ville de France qui ait commercé au Maroc. En 1138 Gènes, qui était avec Pise la plus grande ville commerçante de la Méditerranée, concluant une alliance étroite avec Marseille, lui promettait de l'aider à négocier un traité avec le roi du Maroc. C'était alors l'almoravide Ali ben Youssef. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur ces premières installations de marchands marseillais au Maroc, mais nous les retrouvons cent ans après solidement installés. En 1227, ils ont à Ceuta un fondouk dans un quartier situé hors des murailles, où ils habitent avec les autres marchands chrétiens. Car les traités qui autorisaient les Européens à commercer au Maroc leur assuraient un statut très étudié et très précis, qui leur donnait, avec de très sérieuses garanties commerciales, un certain nombre de devoirs, parmi lesquels celui de se conformer aux usages du pays. Ceux-ci voulaient que les marchands chrétiens n'habitassent pas mélangés aux indigènes : chaque nation, c'est-à-dire les individus appartenant à une unité politique, royaume ou ville libre, habitait un fondouk, bâti par l'Etat musulman. Ils avaient là avec des bâtiments d'habitation, des entrepôts, des boutiques, un consulat, une chapelle, un cimetière, généralement un four et un hammam. Les fondouks des diverses nations formaient un véritable quartier européen, où la police musulmane s'interdisait de pénétrer et où la juridiction appartenait aux consuls, sorte de village extraterritorial où les marchands d'Europe vivaient à leur mode, garantis et protégés par les règles d'un véritable droit international, que les sultans respectaient scrupuleusement. Je ne parle que pour le Moyen Âge ; plus tard, ces bonnes habitudes de loyauté internationale se perdirent, surtout en raison de la faiblesse du pouvoir souverain. Il est clair que, lorsque l'autorité royale se

trouvait trop faible pour imposer le respect des traités, les marchands d'Europe se trouvaient exposés à la merci de la populace, qui a toujours été pillarde et xénophobe dans les moments de sédition. Donc en 1227 les Marseillais avaient à Ceuta un fondouk et un consul, qui n'était peut-être pas permanent : qui n'était peut-être nommé que lorsqu'un ou plusieurs bateaux quittaient Marseille pour un voyage à Ceuta. En ce cas, le consul accompagnait le convoi avec juridiction sur les marchands. Les statuts de la commune, à diverses reprises, en 1225, en 1255, se préoccupent de la nomination de ces consuls. Ils attestent la continuité des rapports commerciaux entre les deux villes. Un autre texte fait connaître qu'un des principaux objets du commerce marseillais au Maroc, à cette époque, était le vin, interdit théoriquement aux musulmans, mais qui pourtant leur était vendu ostensiblement. Ce vin d'ailleurs trouvait aussi au Maroc une clientèle non musulmane car, au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, il y avait une grande quantité d'esclaves chrétiens et aussi des corps de troupes chrétiennes mercenaires à la solde des sultans. Dans cette sorte de légion étrangère, il ne semble pas, s'il y eût jamais des Français, ce qui est probable, qu'ils y aient joué un rôle important.

Nous nous trouvons beaucoup moins renseignés pour la fin du Moyen Âge que pour ce XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Il est clair que Marseille reste le principal lien entre la France et le Maroc. C'est elle qui jusqu'à nos jours, non pas régulièrement, mais avec le plus de constance, entretient les relations commerciales avec l'Islam maghrébin.

Il est à peu près certain aussi que Narbonne et Montpellier font du commerce avec le Maroc. Il manque un texte probant. Ceux que nous possédons ne parlent que de Barbarie, c'est-à-dire peut-être de l'Algérie. Mais les navires de Montpellier et de Narbonne au XII<sup>e</sup> siècle aident les Génois dans leurs entreprises d'Andalousie et de Majorque et font preuve d'une activité dans la Méditerranée occidentale, qui permet de croire qu'elles abordaient aux ports marocains.

Sur la côte atlantique, Bayonne envoyait certainement des vaisseaux au Maroc. Un historien arabe rapporte qu'en 1293 le mérinide Abou Yaqoub reçut une ambassade du roi de Bayonne. C'était alors Edouard I<sup>er</sup> roi d'Angleterre. Son ambassade témoigne à n'en pas douter de relations de la côte basque avec le Maroc. Peut-être enfin peut-on penser que des vaisseaux normands commercèrent quelquefois avec le Maroc aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. C'est simple conjecture, vraisemblable du reste pour qui connaît l'activité de la marine normande jusque dans le Levant. Mais les textes sont muets, et il ne faut pas oublier que le Maroc est resté entièrement à l'écart du mouvement des croisades.

Dans ces relations commerciales du Moyen Âge, à vrai dire, nous ne voyons pas apparaître la France comme unité politique, comme nation. Marseille, c'est d'abord une commune libre, puis le comté de Provence ; Montpellier et Narbonne, c'est le royaume d'Aragon ; Bayonne c'est l'Aquitaine anglaise.

## ARTICLES DIVERS

### À PROPOS DE L'EXPOSITION DE BAB ROUAH « Le Maroc et la libération de la France »

par le professeur Bourras Abdelkader

Le demi-siècle qui nous sépare déjà de la Seconde Guerre mondiale a été rempli lui-même d'autres événements tellement plus importants qu'on ne peut s'étonner si la plupart de nos contemporains ne savent même pas que les Marocains ont bien participé à cette guerre. Ce qui est plutôt remarquable, c'est de voir au contraire combien le souvenir de cette participation ignorée du grand nombre demeure profondément gravé chez la plupart de ceux qui étaient là déjà, jeunes ou adolescents, lorsque cette guerre se produisit. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'intérêt et l'importance de l'exposition inaugurée le 2 juin 1995 par S.A.R. Moulay Rachid à la galerie Bab Rouah à Rabat sous le signe « Le Maroc et la libération de la France ».

Cette exposition rassemble la somme des connaissances sur la participation des vaillants soldats marocains à la libération de la France.

Les organisateurs, à ne citer que la Koumia, ont déployé les efforts des investigations les plus longtemps poussées pour trouver ces documents qui ont conservé leur valeur intégrale. En compulsant cette documentation, on ne peut pas manquer de rendre hommage à tous ceux qui recueillirent une documentation fugace, qui fixèrent par l'édition et par la photographie, qui mirent de l'ordre dans une matière confuse et qui relate les itinéraires des soldats marocains allant de la Tunisie, de la Belgique, de l'Italie, de l'Allemagne et enfin de la France. Et il faut noter que cette exposition dans son ensemble vise à rendre hommage aux soldats marocains à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Aussi, même en portant un jugement sévère sur l'exposition dans son ensemble, on est forcé de reconnaître combien l'immense effort de connaissance qu'elle suscita chez les visiteurs de la galerie est immense.

Ce jugement sévère se vérifie surtout en prenant comme exemple l'éblouissement de ce professeur d'histoire qui visita la galerie le samedi 3 juin 1995. Il a remarqué, je cite, que « l'exposition a le mérite de donner la vivacité à la participation des Marocains, mais il faut apporter des réserves dès qu'on lit le commentaire et l'illustration : jamais on ne cite les noms des Marocains alors que les noms des officiers français sont largement cités. Les soldats marocains sont-ils comme dans les films de simples figurants ? Donne-moi un seul nom cité dans ces photographies ?... » (1)

---

(1) NDLR : Il est malheureusement difficile d'identifier cinquante ans après le nom de toutes les personnes.

C'est dans l'ordre de cette remarque qu'il faut noter l'énorme effort déployé par la Koumia pour combler cette lacune en publiant les trois tomes : *L'histoire des goums marocains*.

Ces trois tomes sont un acquis scientifique qui ont enrichi la science universelle de résultats dont même les chercheurs de l'histoire marocaine peuvent aujourd'hui tirer parti. Je déplore et je regrette l'absence de ces trois ouvrages à la Galerie de Bab Rouah à Rabat. Il s'agit de :

1. *l'histoire des goums marocains* par Jean Saulay.
2. *histoire des goums marocains T II* par Yves Salkin et Jacques Morineau.
3. *histoire des A.I. t III* par Marc Méraud.

Dès que l'on a en main ces trois imposants volumes de plus de 1 500 pages, dans l'ensemble, on comprend mieux les délais apportés par la Koumia à leur publication. Pour les quarante-huit ans relatés dans ces ouvrages entre la veille du protectorat (1908) et l'indépendance du Maroc (1956), ces ouvrages rassemblaient, on s'en souvient (ceux qui ont la chance de les lire), des connaissances de l'époque, photos, documentation à l'appui. Les auteurs fidèles à leurs vocations d'anciens officiers des Affaires indigènes éclairaient le Maroc sous le protectorat, mais avec un grand recul puisqu'il aura donc fallu aux auteurs les loisirs d'une retraite et aussitôt mise à profit pour qu'enfin le public obtienne une première et substantielle satisfaction avec le tome I, puis le tome II et enfin le tome III.

Aujourd'hui, suivant le destin des bons livres, le tome I est devenu introuvable. Et, peut-être, d'autres ouvrages sont en préparation comme l'a souligné M. Georges Boyer de Latour lors d'une interview accordée à la deuxième chaîne de télévision marocaine « 2 M ». L'ouvrage de M. de Latour va peut-être combler une grande lacune puisqu'il va réserver une partie importante à la participation de soldats marocains à la Première Guerre mondiale au côté de la France.

Et, pour conclure, on ne peut lire ces ouvrages ni voir cette exposition de photos et de documents sans émotion puisque cette documentation relate les traces glorieuses des soldats marocains. C'est un témoignage direct que nous apportent le plus souvent les pages de ces livres et les photos de cette exposition. En effet, ces archives n'attendaient pour livrer à l'histoire leurs glorieux souvenirs que la patience éclairée et la piété de tous ceux qui ont contribué à l'exposition et l'édition de ces ouvrages.

Kenitra  
le 10 juin 1995  
Bourras Abdelkader

## LA KOUMIA (poème)

**Le Colonel Abdeslam Mahir, officier des Forces armées marocaines, Commandant d'Armes de la Garnison de Marrakech, nous a fait parvenir le poème ci-après, que nous publions avec très grand plaisir.**

La Koumia a une notion dont la signification est beaucoup plus profonde.  
**À** tous égards, son écho peut atteindre tous les coins du monde.

**K**aki était la tenue que ses enrôlés ont de temps à autre portée.  
**O**n ne peut pas tous les citer ; ils avaient une originalité non frelatée.  
**U**ne qualité que tant d'autres ont souvent et pleinement convoitée,  
**M**agnifique entente, pendant des années, qui a été fréquemment constatée.  
**I**l n'est pas facile d'oublier la bravoure de ces soldats et leur discipline,  
**A** ne mentionner que les GOUMS et les SPAHIS, fidèles à la doctrine.

**I**ntègres vis-à-vis de leur métier, c'étaient d'originaux combattants,  
**N'**appréhendant point le danger, tous aguerris : anciens ou débutants.  
**T**enant tête à toutes les menaces, ils étaient qualifiés d'être intrépides.  
**E**t ils ne se résignaient jamais à reculer en menant des actions rapides.  
**R**ien ne pouvait les empêcher d'aller frapper à la porte de la victoire.  
**P**our s'en emparer courageusement et offrir à leur carrière honneur et gloire.  
**R**animés toujours par des forces soutenues et presque surnaturelles,  
**E**t prêts à se sacrifier, ils savaient se ressaisir à temps sans séquelles.  
**T**ant leurs exemples frappants étaient partout solennellement appréciés  
**E**t leurs fiers comportement et allure étaient au sérieux associés.

Les données de cette histoire commune sont bien assises et inépuisables,  
**A** savoir que ses acteurs étaient imprégnés d'intentions indissociables.

**S**ans entrer beaucoup trop dans les détails, c'était plutôt parfait.  
**O**n ne peut imaginer un esprit de compréhension et de solidarité mieux fait.  
**U**ne vie qui était menée en commun sereinement pour le meilleur et le pire,  
**R**endue performante par de nombreuses réalisations au sud de l'Empire.  
**C'**était une époque dont les souvenirs expressifs sont inoubliables,  
**E**ngageant le spirituel et le culturel dans des systèmes irréprochables.

**I**l va s'en dire qu'il s'agisse d'un passé immuable et splendide ;  
**N'**ayant jamais failli ni à ses promoteurs ni à leur exemplaire rectitude,  
**T**ant imitée par d'autres nombreux professionnels à la recherche de ce don,  
**A**yant beaucoup négligé que le succès est toujours basé sur le pardon.  
**R**ien ne peut évaluer les épreuves subies par nos peuples dans ce monde.  
**I**mposées par des erreurs historiques ayant provoqué la Guerre Seconde.  
**S**ans oublier la première « Mondiale » où, côte à côte, et fermement,  
**S**e sont défendus Français et Marocains pour sauver la paix à présent.  
**A**yant inscrit clairement sur le livre d'or de l'humanité toute entière,  
**B**ien des gloires en employant les armes et sans oublier la prière.  
**L**eur succès était toujours au rendez-vous et se dessinait avec leur,  
**E**t les éloges ne manquaient pas pour eux qui se battaient avec ferveur.

**P**our ceux qui contribuent à réhabiliter l'exceptionnelle amitié qui nous unit,  
**O**n doit leur témoigner reconnaissance, car la tendance qui réunit,

**U**ne fois les choses n'ont pas marché pour une raison non fondée,  
**R**edonne à la réalité une symphonie de retrouvailles bien accordée.

**L'**étendard doit être passé aux descendants au-delà des arrière-petits-fils :  
**A** la recherche de la continuité dont l'élan est basé sur le sacrifice.  
**C**ontre vents et marées, notre amitié doit inéluctablement refaire surface.  
**O**n ne peut être mieux servi que par soi-même sur notre terrestre espace.  
**N**égliger ce que notre devoir nous impose est du temps perdu simplement.  
**C'**est un appel dont l'auteur espère que tout sera étudié avec discernement.  
**O** ce qui nous lie appartient à une histoire qui nécessite d'être glorifiée,  
**R**ien ne sert de tarder les démarches et la laisser un instant atrophiée.  
**D**ans un cadre adéquat nous devrions faire renaître tous les espoirs,  
**E**ntériner cette amitié dont les théâtres étaient des villes et des terroirs.

Français anciens du Maroc, votre rôle principal est de la rehausser.  
**R**ares sont les occasions réparatrices. Les erreurs sont faciles à redresser.  
**A** nous donc tous de saisir toutes les chances présentées à cette tentative.  
**N**e faisant attention qu'aux résultats escomptés à vocation impérative..  
**C**omme a dit Sa Majesté le Roi : « L'Histoire reste toujours l'Histoire ».   
**O**n ne peut jamais nier celle nous unissant qui est pleine de gloire.  
 – **U**nique en son genre – et le long de laquelle se sont édifiés :  
**M**onuments imposants de tant de souvenirs évocateurs et codifiés.  
**À** quel moment on doit s'atteler pour que notre amitié renaisse ?  
**R**evête une robe neuve et se distingue d'une flamboyante tresse ?  
**O**n doit se dépêcher et aller à sa ressource pour lui insuffler son dynamisme.  
**C**eci ne dépend que de nous pour lui ressusciter son potentiel qui est rarissime.  
**A**llons de l'avant comme c'était la devise de tous nos anciens éléments,  
**I**mperturbables, qui ont sillonné les mers par l'usage de divers instruments,  
**N**e visant qu'un seul but : faire honneur à leur métier et vaincre.  
**E**t c'était leur magique procédé et leur infaillible moyen de convaincre.

Abdeslam MAHIR

*Nota* : En lisant verticalement les premières lettres de chaque vers on peut lire :

**LA KOUMIA INTERPRÈTE LA SOURCE INTARISSABLE POUR LA CONCORDE  
 FRANCO-MAROCAINE**

## BIBLIOGRAPHIE

Claude LE BORGNE : *le Lieutenant Deodat* ; Editions Julliard, 310 pages, 120 F.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, un jeune homme entre dans la carrière militaire par distraction. Cette distraction lui vaudra maintes surprises, quelques épreuves, beaucoup de joies : l'école de Saint-Cyr, la campagne de mai à juin 1940 à la tête d'une section de Sénégalais et enfin la Mauritanie, où Deodat succombera au charme de la vie méhariste.

Plus porté au sacrifice qu'à la lutte à mort, débordant de tendresse pour ses braves tirailleurs au parler savoureux, éperdu d'amour pour la douce Marie et séduit tout autant par les blondes dunes du désert, Deodat navigue sereinement au milieu des épreuves. Naïf et malhabile, il est pourtant sensible aux plaisants contrastes du métier des armes.

On trouvera dans ce livre le folklore saint-cyrien, les fureurs de la guerre, l'exotisme colonial. L'auteur y aborde de graves sujets, mais avec l'humour et la légèreté qui les rendent aimables. Scènes et anecdotes sont souvent d'une cocasserie qui les ferait juger imaginaires. Elles sont authentiques.

### Les officiers des Affaires indigènes témoignent :

Le colonel Marc MERAUD, auteur du III<sup>e</sup> tome de l'Histoire des goums, vient de rassembler dans un recueil de 480 pages dactylographiées les témoignages non publiés dans le tome III.

Ce recueil pourra être adressé aux membres de la Koumia qui en feront la demande. Prix : 150 F, pris au siège de la Koumia.

175 F, par la poste.

En raison de la reproduction individuelle par photocopie, les envois demanderont un certain délai.

### De notre ami le docteur Dupuch

*Gaston IV le Croisé*, prix de la souveraineté du Béarn.

*A l'ombre du Palmarium, chronique paloise*, prix de la Renaissance Aquitaine.

Ces ouvrages peuvent être acquis à Infocompo, 18, rue de Folin, 64200 Biarritz, aux prix de 100 F + 30 F de port pour *A l'Ombre du Palmarium* ; 135 F + 30 F de port pour *Gaston IV le Croisé*.

Les deux pour 238 F port compris.

## A deux pas du siège de la Koumia

Enfin, en plein centre de Paris, le 3 janvier 1995, vient de s'ouvrir la librairie de la Seconde Guerre mondiale. Un événement très attendu ! Unique et nouveau en France !

Une librairie qui se veut claire (les livres sont disposés de pleine face) et intéressante : on s'y promène comme dans un petit musée. Des vitrines présentent des dioramas historiques à l'échelle 1/35, au-dessus des rayonnages le visiteur est amené à découvrir une exposition photographique légendée retraçant les grands épisodes de la Seconde Guerre mondiale.

Deux passionnés d'histoire vous accueilleront d'une façon chaleureuse et compétente.

Des centaines de livres neufs mais aussi le coin du bouquiniste avec des livres anciens et épuisés.

En plein centre de Paris, à 300 mètres de République (métro Oberkampf ou Filles-du-Calvaire), une adresse à ne pas oublier : B.B.C., 12, rue de Crussol, Paris 11<sup>e</sup>, et un numéro de téléphone : le (1) 48 05 70 39. Ouverture du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures sans interruption !

## Prix littéraires

Le docteur Henri DUPUCH s'est vu décerner :

- le 3 mai 1995 le prix de la nouvelle de l'académie des Jeux floraux de TOULOUSE ;
- le 10 mai 1995 le premier prix de poésie de l'Institut culturel béarnais ;
- le 30 juin 1995 le prix de la Belle Hemaïte de la Renaissance Aquitaine pour :

*A l'ombre du Palmarium  
chronique paloise*  
Avec toutes nos félicitations.

## Avis divers

### Recherche

Le colonel AZAM, 81140 CAHUZAC-sur-VEZE, recherche les numéros des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1947 de la revue « HESPERIS ».

# CHRONIQUE ADMINISTRATIVE

## DÉCÈS D'UN MILITAIRE

### Droits des veuves

Nous avons extrait du journal de l'ANOCR (Association nationale des officiers en retraite) les renseignements suivants.

TABLEAU COMPARATIF DES MODALITÉS DE VERSEMENT  
DE LA PENSION DE RÉVERSION AUX VEUVES

2 février 1995

Conditions	Régime fixé par le code des pensions civiles et militaires de retraite	Régime général
<b>Bénéficiaires</b>	Veuve de l'ayant droit décédé. Conjoint divorcé non remarié.	Veuve de l'assuré décédé. Conjoint divorcé non remarié.
<b>Âge</b>	<i>Sans condition.</i>	55 ans.
<b>Situation familiale</b>	Mariage antérieur à l'événement qui a amené la radiation des cadres ou la mise à la retraite pour invalidité, ou décès du mari. Avoir effectué 2 ans de service valables pour la retraite depuis la date du mariage. Enfants. Mariage d'au moins 4 ans (1).	Mariage : 2 ans et/ou enfants.
<b>Ressources</b> Période de référence  Composition Montant maximum	<i>Sans condition.</i>	3 mois avant la demande de pension ou 3 mois avant la date du décès de l'assuré. Revenus du travail + biens propres $M = 2\ 080 \times \text{SMIC horaire}$ , soit : $M = 2\ 080 \times 35,56$ (3) $= 73\ 964,80$ F/an (6 163,73 F/mois).
<b>Droits</b>		
<b>Mode de calcul</b>	50 % de la pension dont l'ayant droit bénéficiait ou aurait bénéficié.	54 % de la pension principale ou de la rente dont bénéficiait ou aurait bénéficié l'assuré décédé.
<b>Montant</b> Minimum  Maximum	La pension allouée à la veuve d'un militaire décédé en activité est au moins égale à 25 % de la dernière solde de base du défunt (2) (art. L. 48.2 du code des pensions civiles et militaires de retraite).	16 527 F/an (1 377 F/mois) si la pension de l'assuré décédé correspond à une durée d'assurance au régime général d'au moins 60 trimestres. Sinon, le minimum est réduit au prorata des trimestres. 54 % du maximum de pension qui était opposable au défunt, soit : 41 983 F/an (3 491 F/mois) si au moins 60 trimestres d'assurance. Sinon, le montant est réduit au prorata des trimestres.
(1) Ces conditions sont alternatives et non cumulatives. (2) Règle spécifique aux militaires. (3) Au 1 <sup>er</sup> juillet 1994. (4) Au 1 <sup>er</sup> janvier 1995.		

Conditions	Régime fixé par le code des pensions civiles et militaires de retraite	Régime général
<b>Variations</b>	Majorations : 10 % du montant de la pension si 3 enfants.	Majorations : 10 % du montant de la pension si 3 enfants.
<b>Cumul avec une retraite ou une pension d'invalidité</b>	<i>Sans condition.</i>	<b>Limite supérieure :</b> 52 % du total de la retraite personnelle ou pension d'invalidité et de la pension principale dont bénéficiait le conjoint décédé. <b>Limite inférieure :</b> 73 % du montant maximum de la pension vieillesse du régime général, soit (au taux de 50 %) : 56 633 F/an (4 719 F/mois).

## DÉCÈS D'UN MILITAIRE DROITS AU TITRE DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ

Il n'existe aucune disposition pour les épouses **divorcées** ainsi que pour les **veufs** des personnels militaires féminins.

En ce qui concerne les veuves qui doivent, comme en matière de pension de retraite, ne pas être **remariées** ou vivre en **concubinage** notoire, elles ont à justifier d'une façon générale de **trois ans** de mariage, à moins qu'un enfant ne soit issu de l'union. De plus, en cas de **séparation** de corps, il ne faut pas que le jugement ait été prononcé à leur encontre.

La pension de veuve « **invalidité** », attribuée sans condition d'âge et de ressources, est calculée sur un taux forfaitaire qui dépend de l'origine du droit. Il s'agit du taux maximum appelé « **taux normal** » si le décès est imputable au service, à moins que le militaire ne soit titulaire d'une pension militaire d'invalidité d'au moins 85 %. Le taux inférieur appelé « **taux de réversion** » est accordé lorsque le militaire titulaire d'une pension militaire d'invalidité, d'un taux de 60 % à 80 %, décède d'une affection sans relation directe et déterminante avec les infirmités pensionnées.

Divers suppléments sont susceptibles d'être rattachés à ce taux principal, et ce, en fonction de la situation **familiale** et de l'**âge** de la postulante.

Au titre du code des pensions militaires d'invalidité, les **orphelins** légitimes, légitimés, naturels reconnus ou adoptifs n'ont pas de droit propre comme en matière de pension de retraite. Ils ne peuvent prétendre à pension que lorsque leur mère est **inhabile**, c'est-à-dire divorcée, remariée, vivant en concubinage notoire ou décédée. Dans ce cas, il leur faut être âgés de moins de 21 ans, ou au-delà sous certaines conditions en cas d'infirmité incurable.

En outre, lorsque le droit à une pension de veuve « invalidité » est ouvert, les **parents** du militaire, âgés respectivement de 60 ans pour le père et 55 ans pour la mère – ou plus jeunes s'ils sont infirmes – peuvent prétendre à pension d'ascendant.

Cette prestation, calculée sur un taux forfaitaire, est cependant attribuée sous réserve que leurs ressources ne dépassent pas un certain **plafond**. Elle représente en fait la pension alimentaire que le militaire non décédé aurait pu verser à ses parents âgés ayant des revenus modestes.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au : Service des pensions des armées, 17016 La Rochelle cedex. Tél. : 46.50.62.62.

**LA DEMANDE DE PENSION DE RÉVERSION, ACCOMPAGNÉE D'UN CERTIFICAT DE DÉCÈS ET DU DERNIER RELEVÉ DE PENSION, DOIT ÊTRE ADRESSÉE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS APRÈS LE DÉCÈS À L'ORGANISME PAYEUR DE LA PENSION.**

**CETTE DEMANDE EST UNIQUE POUR LA PENSION DE RÉVERSION ANCIENNETÉ ET POUR LA PENSION INVALIDITÉ.**

### **DÉCRISTALLISATION DES PENSIONS**

*Par lettre en date du 5 septembre 1995, le ministre des Anciens Combattant, nous a fait connaître :*

*A compter du 1<sup>er</sup> septembre 1994, toutes les pensions militaires d'invalidité inférieures à 100 %, les pensions civiles et militaires de retraite et les autres émoluments ont été augmentés de 4,75 %. Elles sont versées, pour les premières, à 25 000 invalides et à 12 000 veuves, pour les secondes à l'ensemble des retraités civils et militaires.*

*De plus, au 1<sup>er</sup> janvier 1995, les pensions militaires d'invalidité des 1 600 pensionnés à 100 % et plus avec allocation de grand mutilé ont été globalement revalorisées de 20 % (dont 4,75 % dès le 1<sup>er</sup> septembre 1994), tandis que la retraite du combattant, qui intéresse la totalité des 65 000 titulaires de la carte du combattant, a été majorée de 30 %.*

# COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

## PRÉSIDENT HONORAIRE

Général André FEAUGAS

## VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE

André MARDINI - Léon MERCHEZ

## TRÉSORIER GÉNÉRAL HONORAIRE

Henri MULLER

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Bureau :

Président : .....	Général Georges LE DIBERDER	Tél. : 43 26 03 83
Vice-Présidents : .....	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. : 47 63 36 65
	Georges BOYER de LATOUR (D)	Tél. : 94 76 41 26
Président : .....	Général Georges LE DIBERDER	Tél. : 43 26 03 83
Secrétaire général : .....	Georges CHARUIT	Tél. : 46 37 57 57
Secrétaire général adjoint : .....	Colonel Jean BERTIAUX (D)	Tél. : 86 62 20 95
Trésorier général : .....	Mlle Monique BONDIS	Tél. : .....
Trésorier général adjoint : .....	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. : 40 71 18 61

### Autres membres :

MM. Henri ALBY, Claude de BOUVET, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérôme de GANAY, général Jean-Louis GUILLOT, Mme de MAREUIL, MM. André NOËL, Michel PASQUIER (D), maître Pierre REVEILLAUD, Jean SLIWA, contre-amiral J. THEN (D), général Jean WARTEL

**Conseiller relations publiques :** .. André NOËL Tél. : 47 04 99 20

**Conseiller juridique :** .. André REVEILLAUD Tél. : 40 50 10 09

### Président des sections

Aquitaine : .....	Commandant SERVOIN	Tél. : 56 80 47 44
Corse : .....	Ernest BONACOSCIA	Tél. : 95 33 53 69
Languedoc : .....	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 61 62 82 28
Provence-Côte d'Azur : .....	Commandant BOYER de LATOUR	Tél. : 94 76 41 26
Ouest : .....	Renaud ESPEISSE	Tél. : 99 97 05 44
Paris - Ile-de-France : .....	Colonel Jean DELACOURT	Tél. : (1) 39 51 76 68
Pays de Loire : .....	Claude de BOUVET	Tél. : 40 34 55 24
Pyrénées : .....	Lieutenant-colonel FOURNIER	Tél. : 62 36 21 74
Rhône-Alpes : .....	Colonel MAGNENOT	Tél. : 74 84 94 95
Languedoc-Roussillon : .....	Lieutenant-colonel P. BATTLE	Tél. : 67 45 57 92
Marches de l'Est : .....	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. : 29 65 76 57

**Autres membres :** André NOËL, Gérard de CHAUNAC-LANZAC

**Comité de direction et de contrôle de Montsoreau :** colonel DELAGE

**Entraide :** Mme de MAREUIL

**Secrétariat :** 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : (1) 48 05 25 32 - CCP Paris 8813-50 V

**Porte-drapeau :** Frédéric de HELLY

**Permanence :** mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège

**Correspondance :** Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS

COTISATION ANNUELLE .....	50 FRANCS
ABONNEMENT AU BULLETIN .....	130 FRANCS
Total .....	180 FRANCS

# LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des goums marocains, existe en deux tons :

- fond blanc et bordure bordeaux ;
- fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 600 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

## TARIFS 1994

Koumia dorée grand modèle .....	150 F
Koumia dorée moyen modèle .....	125 F
Koumia argentée grand modèle .....	40 F
Koumia argentée moyen modèle .....	30 F
Koumia argentée porte-clés .....	40 F
Koumia argentée boutonnée .....	20 F
K7 « Chant des Tabors » .....	30 F
« Prières » .....	10 F
Carte postale .....	5 F (ou 20 F pour les 4)
La légende du goumier Guillaume .....	30 F
Frais d'envois en plus	

## LIVRES

Histoire des goums (2 <sup>e</sup> partie) .....	345 F
Histoire des A.I. ....	395 F
« La Longue Route des Tabors », J. AUGARDE .....	78 F
« Maréchal Juin », Général CHAMBRE .....	80 F
« Juin maréchal de France », Bernard PUJO .....	80 F
« De Mogador à Alger », J.-A. FOURNIER .....	60 F
<i>Frais d'envois en plus : 25 F</i>	